

**NOUVELLES**

**CSN**

Numéro 322

15 mars  
1991



**La réorganisation du travail**

# Le contrôle partagé

**Page 3**



### Coordination

Jean-Pierre Paré  
(514-598-2159)

### Rédaction

Michel Crête  
Guy Ferland  
Louis-Serge Houle  
Thérèse Jean  
Luc Latraverse  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Michel Rioux  
Jacqueline Rodrigue

### Collaborations

Maurice Roy  
Clément Trudel  
Pierre Vadeboncoeur

### Photographe

Alain Chagnon  
Robert Fréchette

### Conception graphique

Jean Gladu

### Infographie

Jean Gladu  
Caroline Leblanc  
Sophie Marcoux  
Jean-Pierre Paré

### Caricaturiste

Garnotte

### Impression

Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

### Distribution

L'équipe de distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

**Numéro de téléphone central: 598-2121**

### RÉDACTION

514-598-2159

### DISTRIBUTION

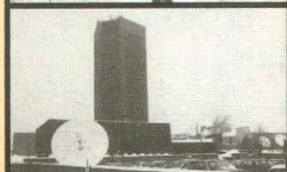
514-598-2233

NOUVELLES CSN 322 page 2



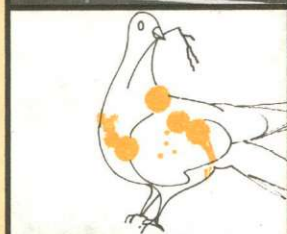
## La réorganisation du travail: le contrôle partagé 3

La «qualité totale», le «juste à temps», vous connaissez? Si ces nouvelles formes d'organisation du travail sont la terreur des cadres, elles interpellent aussi les syndicats. L'expérience d'un syndicat de l'Alcan à Shawinigan et le point de vue du président de la Fédération de la métallurgie, Benoît Capistran.



## Non à la mort lente! 7

L'Alliance francophone pour la radiotélévision publique, dont fait partie la CSN, s'élève contre le démantèlement progressif des services français de Radio-Canada.



## Les leçons banales d'une guerre voulue 8

Les conclusions immédiates à tirer de la guerre du Golfe, selon le point de vue de l'un de nos collaborateurs qui avaient exprimé leur opinion au début de cette guerre (voir le numéro 319 de *Nouvelles CSN*), Qussai Samak.



## Un banc, ce n'est pas la lune! 10

Très important gain de la CSN, devant la CALP: les caissières du super-marché Provigo de Port-Cartier auront désormais le droit d'utiliser un banc pour travailler. Nul doute que cette décision fera boule de neige et que d'ici quelques années, toutes les caissières en bénéficieront.



## Récession: le pourquoi et le comment 12

«Une récession made in Canada», a déclaré le président Gérald Larose à l'ouverture d'une réunion extraordinaire des fédérations du secteur privé de la CSN sur le sujet. Conclusion: il faut prendre l'offensive.

### POST-MORTEM

## Chroniques

**D'un autre oeil: Quelle Amazonie?,** par Clément Trudel

**Regards: Le docteur Bethune m'a sauvé la vie,** par Pierre Vadeboncoeur

**Cinéma: Militante de toutes les causes,** par Michel Tremblay

**Musique: Amanda Marshall Band et Michel Léveillé,** par Michel Crête

**Billet: L'assiette au beurre,** par Michel Rioux



GARNOTTE

## La réorganisation du travail

# Le contrôle partagé

Par Guy Ferland



La «qualité totale», vous connaissez? À moins que ce ne soit le système «juste à temps» qu'on implante chez vous? Ou une combinaison des deux?

— Ces nouvelles formes d'organisation du travail font fureur actuellement. Elles sont la terreur des cadres, qui voient leurs tranquilles certitudes remises en question, et souvent leur emploi. Mais elles interpellent aussi les syndicats, en les plaçant dans des situations tout à fait inhabituelles qui les obligent à expérimenter. Comment les syndicats peuvent-ils s'impliquer dans la relance des entreprises à travers ces nouvelles formes d'organisation du travail, tout en maintenant leur rôle de défense et d'amélioration des conditions de travail de leurs membres? L'expérience d'un syndicat de l'Alcan à Shawinigan, et le point de vue du président de la Fédération de la métallurgie.

## Récit d'un virage patronal-syndical

— Mais vous voulez diriger l'usine, qu'ils ont dit! Vous voulez être gestionnaires!

— Pas du tout, qu'on a répondu, on veut tout simplement que vous preniez vos décisions de gestionnaires. Et on peut vous aider à les prendre. Partez tous en vacances pour six mois, et laissez-nous l'usine. Quand vous allez revenir, vous allez voir que ça va marcher. Vous n'avez tellement pas le tour de planifier votre production!

C'est Jacques Garceau, président du syndicat de la tréfilerie-câblerie de l'Alcan, à Shawinigan, qui raconte comment ses patrons ont réagi quand il leur a expliqué les conditions de l'assemblée pour adhérer au projet de réorganisation du travail inspiré des systèmes «qualité totale» et «juste à temps». Et comment, en l'espace de quelques mois, le rendement avait augmenté de 50 pour cent! Sans douleur en plus. Sans courir, en faisant une journée normale.

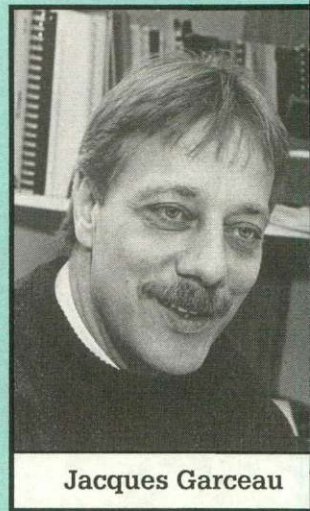
Il explique comment on en était venu à déposséder les ouvriers de la moindre initiative dans la façon de faire le travail, du moindre jugement sur les correctifs à apporter en cours de production, de la moindre appréciation de la qualité du produit. Il fallait toujours s'en référer aux indications des contremaîtres.

### L'usine était figée

Il décrit les situations absurdes auxquelles avait conduit l'obéissance aux ordres, donnant des exemples de pertes de temps, de pertes de matériel, de bris de machine, de commandes gâchées, de réclamations, de remboursements, de clients perdus. L'usine était devenue comme un corps figé par le froid, et qui marche au ralenti. La plus élémentaire des décisions, que le sens pratique aurait commandé de prendre sur-le-champ, exigeait un pénible aller-retour des contremaîtres aux cadres et des contremaîtres aux opérateurs. Encore heureux lorsque la décision était la bonne. Car pour calibrer correctement les laminoirs, les toronneuses, les tréfileuses ou

l'extrudeuse, en fonction des spécifications différentes de chaque client, il faut une connaissance intime du fonctionnement de ces machines, que n'ont jamais eue les cadres et que n'ont plus les contremaîtres.

«Autrefois, les contremaîtres respectaient beaucoup la connaissance qu'on avait de nos machines, rappelle Jacques Garceau, 25 ans d'ancienneté. Puis la compagnie a engagé de nouveaux cadres, et elle a accepté leurs dires, elle a délaissé nos avis. Ça n'a pas marché. Alors on a gardé notre expérience, nos connaissances entre nous. Entre nous on ajustait notre machine pour qu'elle fonctionne, parce qu'on n'aime pas faire un mauvais produit. Mais quand le contremaître arrivait, on la calibrait comme il disait. Et quand la compagnie voulait savoir pourquoi ça ne marchait pas, pourquoi ça brisait, pourquoi il y avait des défauts, des rebuts, on disait: demande à tes cadres. C'était rendu à ce point-là. Alors la compagnie a essayé de se rapprocher des travailleurs, de leur donner du crédit et de l'autonomie.»



Jacques Garceau

### Une approche discrète

C'est dans ce contexte, début 1990, que l'Alcan a commencé à parler de la réorganisation du travail. Pas ouvertement d'abord, mais discrètement, au président du syndicat. Peu avant, elle avait fermé un département qui périclitait depuis cinq ans, celui du fil à souder. Ce qui avait entraîné 30 mises à pied et 12 retraites, et laissé les 60 travailleurs restants dans l'inquiétude, évidemment. On maintenait la fabrication du câble électrique pour lignes de transmission, et celle d'un mince feuillard qui sert à fabriquer l'enveloppe protectrice des fils électriques utilisés dans la construction d'édifices industriels et commerciaux. Des produits fort en demande, mais l'usine pourrait-elle soutenir la concurrence, dans le climat de morosité qui diminuait sa performance?

— Serais-tu intéressé à participer à une rencontre de dirigeants, où on discuterait de l'avenir de l'usine? demande-t-on, un jour, au président du syndicat. Mais toi seulement, pas d'autre. Ça pourrait être à l'extérieur, peut-être même à Toronto.

— Tu n'iras pas là tout seul, répond l'exécutif. S'ils veulent que tu y ailles seul, c'est qu'ils ont des choses à cacher, c'est qu'ils veulent faire des affaires qui ne sont pas correctes. D'ailleurs, on ne sait pas qui va être là, qu'est-ce qu'ils ont en tête.

La compagnie hésite, mais finit par

livres, que j'ai commencé à étudier, parce que j'aime ça. Je me suis un peu laissé bercer par tout ça.

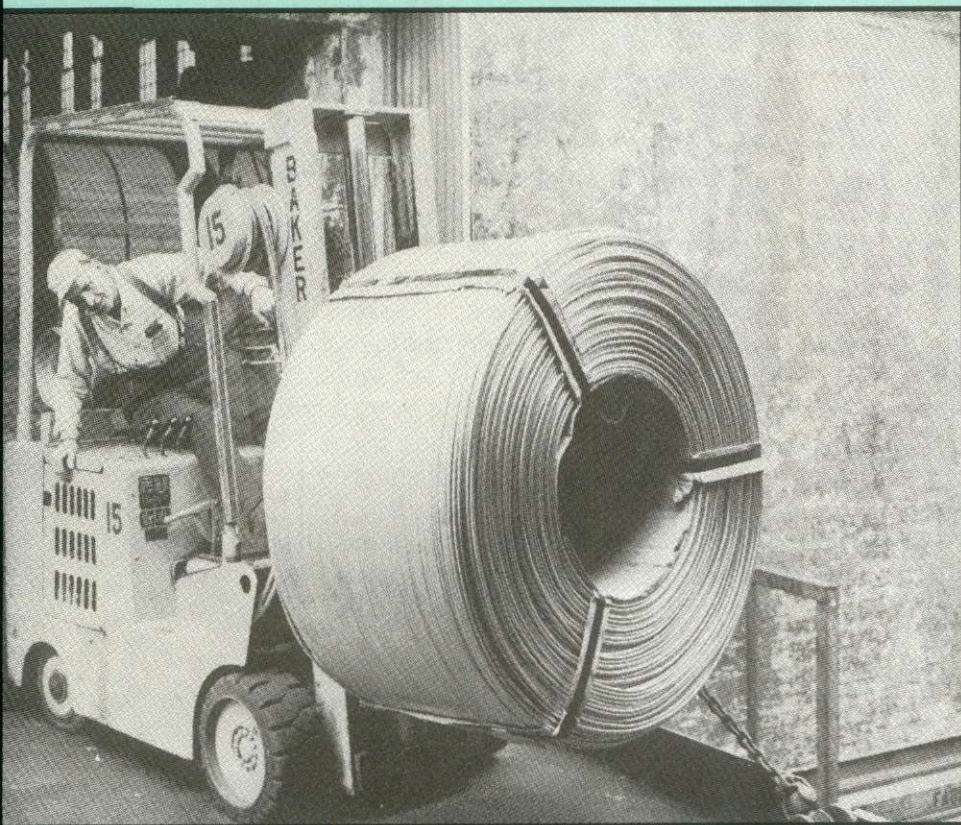
«A un moment donné, l'exécutif m'a dit: Jacques, on ne te reconnaît plus. Reviens sur terre. C'est toi, mais en même temps ce n'est plus toi. Ils m'ont réveillé. On a repris le problème à zéro. Mario a été mon inspiration (le conseiller syndical). On a épluché le document de la compagnie. On a travaillé fort là-dessus pendant l'été, pour développer notre propre vision du fonctionnement de l'usine. Puis le 13 août, l'exécutif s'est présenté à l'assemblée avec un document expliquant ce qu'on trouvait de bon dans la réorganisation du travail pour l'avenir de l'usine, et les modifications qu'on trouvait nécessaires d'apporter au projet. Ça été unanime. L'assemblée a dit: si la compagnie n'accepte pas les modifications qu'on propose, elle s'arrangera avec ses troubles.»

### Un virage radical

Comme virage dans le discours patronal, c'était plutôt radical. Quelques exemples: changer la mentalité des cadres et leur attitude vis-à-vis des «exécutants», ainsi qu'on désignait les travailleurs dans le projet; les valoriser au lieu de les critiquer; reconnaître leurs compétences; les responsabiliser, ne plus décourager leurs initiatives; autonomiser les équipes; ne pas rechercher de coupables mais des correctifs; favoriser la collaboration plutôt que la compétition; stimuler l'excellence d'équipe au lieu de l'excellence individuelle. Bref, une nouvelle philosophie de gestion qui balançait la vieille organisation hiérarchique, et qui parlait de motivation, de transparence, de confiance, d'information, de formation continue, et qui faisait passer la qualité avant la quantité.

On parlait avec condescendance des «exécutants», de leur indispensabilité, de leurs belles qualités retrouvées, mais eux n'avaient jamais la parole. La voix des travailleurs, dans tout cela, n'existait pas. Aussi leur première condition d'adhésion a-t-elle été que le syndicat demeure l'interlocuteur de la compagnie à chaque étape de l'acheminement du projet.

Autres conditions: que le comité de pilotage, chargé de coordonner le projet, comprenne deux représentants syndicaux au lieu d'un, que ses décisions soient exécutoires, et que le syndicat ait accès à tous documents, études, résultats, bilans et échéanciers concernant la production et la qualité. Que les recommandations des équipes d'amélioration de la qualité ne puissent aller à l'encontre de la convention collective, et soient agréées par les travailleurs des départements concernés. Que les responsabilités de chaque cadre soient



accepter. La mystérieuse rencontre a lieu à Shawinigan finalement, en mai, avec tous les gestionnaires, les cadres, les contremaîtres, et deux représentants du syndicat. Trois jours de temps, à se familiariser avec une théorie sur l'amélioration constante de la qualité et sur l'élimination des temps morts, à partir d'un gros document de travail préparé par une firme conseil.

### Reviens sur terre

«Ce qui m'a frappé au début, reprend Jacques Garceau, c'est que les gens qui donnaient le cours ne mettaient jamais la faute sur les travailleurs. C'était toujours la faute des petits cadres ou des contremaîtres, parce qu'ils avaient mal planifié, parce qu'ils ne savaient pas s'organiser, parce qu'ils ne prenaient pas d'initiative, etc. Pas la faute du grand patron, parce que lui, il avait déjà suivi le cours. Ensuite, j'ai réalisé que les travailleurs étaient complètement inexistant dans leur discours. J'ai dit: ça n'a pas d'allure! Comment voulez-vous réorganiser la production sans les travailleurs? Alors, ils m'ont bourré le crâne de

clarifiées. Que les programmes de formation continue soient agréés par le syndicat. Que la direction avise le syndicat si elle a l'intention d'accorder des primes ou gratifications en rapport avec la qualité ou la performance, et qu'en pareil cas, toute prime ou gratification soit obligatoirement remise à tous les travailleurs de l'usine.

### **Épargnez-nous le discours**

Améliorer la productivité, améliorer la qualité, fort bien, ont dit les travailleurs. Mais en même temps, améliorer nos conditions de travail et de santé-sécurité. Que la compagnie ne s'engage pas dans une «entreprise d'endoctrinement», qu'elle nous épargne le discours sur l'esprit de «winner», sur le modèle japonais et sur le bonheur. Nous sommes prêts à nous engager dans l'expérience avec ouverture d'esprit, mais la gestion aussi devra s'ajuster, établir une relation de transparence avec nous. Nous soumettons que ce sera plus difficile pour elle que pour nous. Et de fait, début 1991, six cadres étaient renvoyés.

L'élimination des contremaîtres s'était faite progressivement, raconte Pierre Lefebvre, secrétaire du syndicat: «*Quand on travaillait le samedi, il n'y avait pas de contremaître, et ça marchait mieux. Trois relèves sans aucune surveillance. On savait ce qu'on avait à faire, et on travaillait à l'aise. Voyant cela, la direction a enlevé les contremaîtres de nuit, et comme ça continuait de bien aller, elle les a enlevés le jour. On était mûrs pour la nouvelle formule, parce qu'on a toujours été responsables vis-à-vis de notre production, quand on n'avait personne dans le dos.*»

### **Fini l'excès de cadres**

Tout le contraire de la pratique patronale traditionnelle consistant à grossir l'administration et à multiplier les contrôles, lorsqu'une entreprise voulait se réorganiser. «*Mais les cadres qui restent sont obligés de se décrotter les pieds*, ironise Jacques Garceau. *Et le superviseur lui-même est souvent sur le plancher.*»

La réorganisation du travail a commencé en octobre 1990. Avec quelques ratés, car le syndicat en a boycotté l'application pendant un mois avant les Fêtes, parce que la compagnie ne respectait pas l'une des 14 conditions qui avaient été consignées dans une entente hors convention. En pratique, ça voulait dire que les travailleurs ne participaient pas aux équipes d'amélioration de la qualité ni aux sessions hebdomadaires de formation.

Néanmoins, les résultats ont été rapidement visibles. Auparavant, on fabriquait 14 à 15 rouleaux de feuillard par relève (200 kilos chacun). Début 1991, on en fabriquait 22 à 25. Dans le département du câble

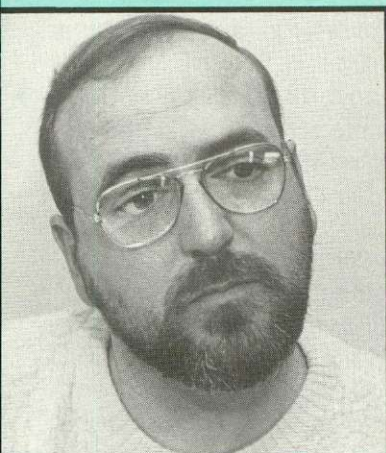
électrique, on était obligé d'ajouter trois relèves le samedi pour produire le même volume qu'aujourd'hui en cinq jours. Ces indications sont très préliminaires, mais les gains de productivité et de qualité pourront être mesurés avec précision grâce aux données recueillies par le comité de pilotage, auquel le syndicat participe de plein droit. Mais déjà, on n'hésite pas à dire que le rendement s'est amélioré de 50 pour cent, essentiellement parce qu'il y a moins de pertes de temps et de matériel.

### **On verra à mesure**

Où cela conduira-t-il? Le nouveau discours patronal traduit-il vraiment une nouvelle orientation de la gestion? La nouvelle organisation du travail résistera-t-elle aux prochaines négociations, si l'Alcan veut chambarder la convention en invoquant les nouvelles réalités, sa nouvelle approche de gestion?

«*On verra à mesure*, répond le président du syndicat. *Et si on fait face à des demandes dans ce sens-là, on les examinera au mérite, comme on a fait pour la nouvelle organisation du travail. La force qu'on a eue, c'est d'avoir été très proche de notre monde. Même si parfois ils n'étaient pas contents, on discutait, et jamais on ne s'est avancé sur du terrain nouveau sans avoir de très bons mandats. C'est ce qui a amené la compagnie à accepter que le syndicat comme tel soit impliqué dans la réorganisation du travail. Elle savait qu'elle ne pouvait pas passer à côté, car il n'y aurait pas eu de réorganisation.*»

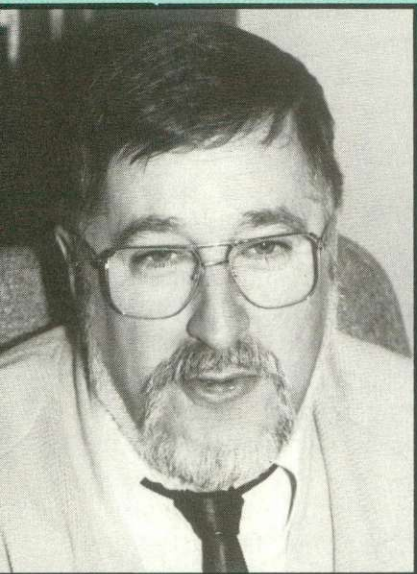
«*On sait bien que la nouvelle organisation du travail va finir par déboucher sur la convention collective, c'est inévitable. Peut-être pas complètement à cette négociation-ci, mais à l'autre sûrement. D'une manière ou d'une autre, il y aurait eu un virage, avec ou sans le syndicat. Alors valait mieux s'impliquer pour faire valoir notre vision. Pour nous par exemple, les équipes d'amélioration de la qualité ce n'est pas faire la police à la place des contremaîtres, comme ça arrive là où il n'y a pas de syndicat; c'est mettre ensemble toutes nos connaissances, et faire un travail plus intéressant, moins frustrant. La compagnie y trouve son compte, mais nous aussi. À condition que le syndicat ne se laisse pas endormir. Ça prend un exécutif qui est à l'écoute de son monde, et s'il y a un problème, qu'on en discute tout de suite. Chez nous, on a l'habitude: à la pause, tout le monde s'en va à la salle à manger, et quasiment chaque semaine ça se transforme en réunion d'information et de discussion. Des fois, la compagnie trouve qu'on rallonge la pause, mais elle n'insiste pas trop. Elle a besoin de nous.*»



**Pierre Lefebvre**

# La relance des entreprises passe par la main-d'oeuvre

- Benoît Capistran



Benoît Capistran

**«Pendant les années 90, les entreprises qui auront la meilleure performance seront celles qui seront capables de faire leur relance à partir de leur main-d'oeuvre. Celles qui vont continuer à traiter les syndicats comme des adversaires sont appelées à disparaître. Le danger, c'est que les employeurs ne soient pas prêts à répondre positivement à ces exigences nouvelles du changement.»**

C'est la conviction du président de la Fédération de la métallurgie, Benoît Capistran, que les nouvelles formes d'organisation du travail ne donneront pas les résultats attendus, à moins que les syndicats ne soient impliqués dans la démarche de changement. Il croit que dans l'ensemble, les syndicats sont plus ouverts que les employeurs à ces nouvelles méthodes de travail, à la condition que ce ne soient pas des changements superficiels comme ceux qu'on a connus antérieurement avec les «cercles de qualité», et qui ont rendu le monde méfiant.

«L'heure n'est plus aux demi-solutions, dit-il. Quand on sait que le salaire moyen dans la métallurgie est de \$14.20 au Québec, comparé à 60 cents au Mexique, c'est clair qu'il va falloir miser à plein sur la qualité de la main-d'oeuvre pour demeurer concurrentiel, et trouver des méthodes permettant de produire avec plus d'efficacité. C'est sûr qu'on va perdre quelques emplois en bout de ligne, mais il vaut mieux agir avant une fermeture qu'après. C'est plus facile de parler d'approches nouvelles quand tout le monde travaille. C'est pour cela qu'il ne faut pas attendre d'être forcé de le faire par suite d'une mise à pied massive ou d'une fermeture. Il faut prendre les devants comme syndicat, et convenir mutuellement avec l'employeur d'une démarche de changement qui va nous permettre d'avoir notre part nous aussi, si on fait un meilleur produit.»

Présentement, plusieurs syndicats de la Métallurgie font face à des avances patronales pour implanter des formules comme la «qualité totale» ou le «juste à temps». Ils en ont discuté lors d'un récent bureau de la fédération, d'où il ressort qu'ils ne sont pas en désaccord avec ces nouvelles formules, à la condition qu'elles

permettent de corriger des problèmes réels au niveau de la production, ce qui n'était pas le cas avec les «cercles de qualité». Il ressort aussi une volonté de s'outiller pour intervenir syndicalement dans le processus de changement.

«Ce sera plus exigeant, mais plus intéressant aussi, pense Benoît Capistran. Le rôle traditionnel du syndicat, en rapport avec la négociation et l'application de la convention collective, va demeurer. Mais à travers une démarche conjointe avec l'employeur sur le plan de la production, en dehors d'un contexte d'affrontement, le syndicat va aller chercher de nouveaux moyens pour défendre l'intérêt de ses membres. L'information par exemple, sur la situation de la compagnie, son financement, ses projets. La formation aussi, car c'est par là que passe le maintien de la compétitivité de l'entreprise. Mais c'est aussi par là que passe le maintien de l'ancienneté dans nos conventions collectives. Car si on n'assure pas la formation continue de la main-d'oeuvre, viendra un temps où on ne pourra plus faire intervenir l'ancienneté. Mais ça va être plus difficile pour les jeunes d'entrer sur le marché du travail. Pour remédier à ça, il va falloir négocier de meilleurs régimes de retraite, quitte à moins insister sur le salaire.

«C'est sûr que si la compagnie ne tient jamais compte de la position du syndicat dans la nouvelle organisation du travail, ça va tourner en queue de poisson. Et c'est là qu'est le danger, que les employeurs cèdent à la facilité, et ne prennent que ce qui fait leur affaire dans les nouvelles formes d'organisation du travail. C'est pourquoi les syndicats doivent s'impliquer dans la démarche, pour faire en sorte que les changements puissent profiter aussi à leurs membres, pour que le travail soit plus enrichissant, tout en gardant une charge normale. On peut avoir des mauvaises expériences, mais on n'a pas le choix de s'impliquer, pour défendre l'intérêt de nos membres. Nous allons innover, créer en partageant les expériences des syndicats qui vivent déjà le changement. Mais si je prends l'exemple de l'Alcan (ci-contre), le syndicat est bien content, aujourd'hui, de s'être impliqué parce qu'il a du contrôle sur la nouvelle organisation du travail, et qu'il sait où l'entreprise s'en va.»

# Non à la mort lente!

Pas question d'assister passivement au démantèlement de notre service public canadien de radiotélévision. C'est ce que l'*Alliance francophone pour la radiotélévision publique* tient à faire savoir au gouvernement Mulroney.

Depuis 10 ans, les services français de Radio-Canada ont vu leurs crédits budgétaires fondre comme neige au soleil. Au début, le

public ne s'en rendait pas compte. Il fallait juste un peu plus d'imagination aux artisans, un peu moins de personnages dans les téléromans, un peu moins de journalistes sur place lors des grands événements, un peu plus d'achats de matériel étranger à bon marché et le tour était joué.

**N**otre gouvernement appelait cette opération: couper dans le gras.

Les artisans de Radio-Canada avaient beau répéter que le réseau français n'avait jamais souffert d'obésité. Rien à faire.

Ce qui devait arriver est arrivé. Avec la dernière coupure de décembre 1990, coupure de \$108 millions, il a fallu amputer les services dans toutes les régions du pays. On a privé des communautés de l'Est du Québec du seul service de télévision qui leur permettait de s'informer sur les événements locaux et qui reflétait leurs préoccupations. Depuis la fermeture de CBLT, à Toronto, cette ville reconnue pour son caractère multiculturel offre des services de télédiffusion régionale en langue portugaise, italienne, chinoise et des Indes orientales. Elle n'offre plus de services de télévision régionale en langue française. Certaines communautés francophones hors Québec perdent un instrument essentiel de préservation et de développement de leur culture.

Les compressions budgétaires n'ont pas épargné la radio. Le Vol-au-vent de *CBF-Bonjour* rase les pâquerettes. Radio-Canada international, service d'ondes courtes, est essentiel aux travailleurs et travailleuses canadiens à l'étranger. Avec la bénédiction du gouvernement fédéral, des employé-es de Lavalin, Bell, Vidéotron et autres compagnies, travaillent au Proche-Orient ou ailleurs. L'annonce de la fermeture du service de Radio-Canada international est imminente.

Les politiciens avaient demandé à la population ce qu'elle attendait des services publics de radiotélévision. C'était juste avant la rédaction du projet de loi sur la radiodiffusion canadienne. La population s'est exprimée. Cela nous a donné une loi qui dit que la programmation de la Société

doit être principalement et typiquement canadienne. Elle doit rendre compte de la diversité régionale du pays, tout en répondant aux besoins particuliers des régions. Elle doit contribuer activement à l'expression culturelle et être de qualité équivalente en français et en anglais. Elle doit enfin être offerte partout au Canada et refléter la nature multiculturelle du pays. Les principes sont là mais dans les faits, c'est tout le contraire.

## Un service essentiel

Le public n'est pas dupe. «On ne va pas changer les règles du jeu sans que la population soit dans le coup». L'*Alliance francophone pour la radiotélévision publique* a vu le jour le 4 mars et transmis un message au gouvernement Mulroney. Elle regroupe plus d'une quarantaine d'organismes, dont la CSN, la FTQ, la CEO, l'UPA, des associations professionnelles et des groupes comme l'Institut canadien d'éducation des adultes, la Fédération des femmes du Québec et la Fédération des francophones hors Québec.

Pour sensibiliser les politiciens, l'*Alliance* a lancé sa campagne du 11 cents. Il en coûte juste 11 cents par jour, au contribuable canadien, pour profiter de l'ensemble des services de Radio-Canada (télévision, radio AM et FM, en anglais et en français, ondes courtes). L'*Alliance* invite le public à manifester son attachement à Radio-Canada et à réclamer un financement approprié. Une façon de le faire est de se procurer une carte sur laquelle on place 11 cents et qu'il suffit de poster à M. Mulroney, dont on souhaite que le bureau soit enterré sous une montagne de cartes. On peut se procurer des cartes auprès des responsables de son conseil central. L'*Alliance* entreprendra aussi un pèlerinage chez les députés.

L'*Alliance* est convaincue que le public peut faire changer les choses et elle entend bien en faire la démonstration.

C'est une question de démocratie!...



# Les leçons banales d'une guerre voulue

Par Qussai SAMAK\*

La guerre est finie, avec une conclusion ennuyusement connue d'avance, au sens littéral du terme: une défaite certaine de l'armée de Saddam Hussein, et une victoire militaire qui donne à George Bush la cote la plus haute de popularité jamais obtenue par un président américain depuis que «l'opinion publique» est devenue un sujet de la statistique. Qu'avons-nous appris de cette guerre annoncée par ses artisans comme étant la mère porteuse d'un nouvel ordre mondial mieux...ordonné?

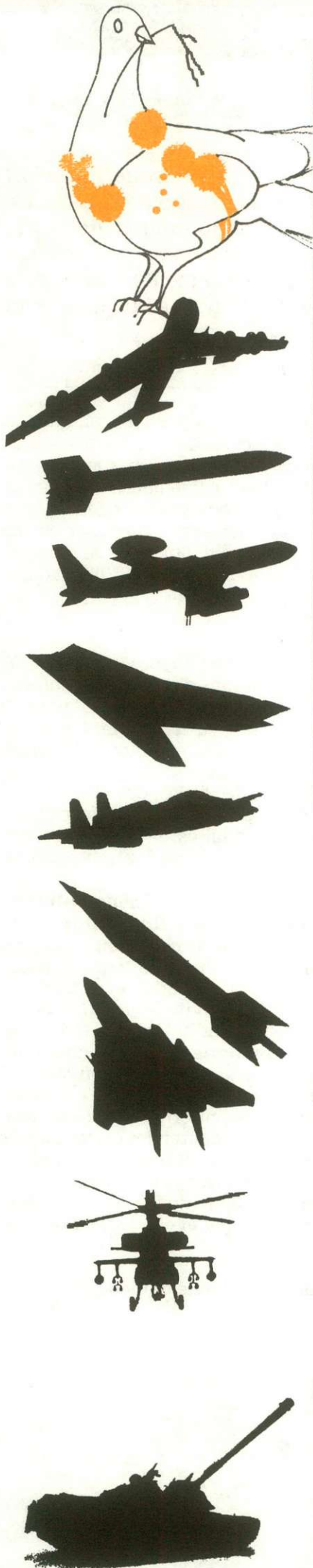
■ Nous avons appris que le système développé par Texas Instruments pour le guidage des bombes au laser est à la fois très efficace et des plus divertissants. Nous avons également appris que les pilotes américains ont finalement maîtrisé la bonne technique de largage de ces bombes, leur performance dans le ciel irakien ayant été de loin supérieure aux piètres résultats obtenus à La Grenade et au Panama;

■ qu'il n'est finalement pas si absurde que Saddam Hussein prenne l'Irak pour son fief personnel, le monde «civilisé» ayant mené sa guerre contre lui comme s'il possédait en effet le pays. Ponts, routes, raffineries, usines, stations d'épuration d'eaux, centres de recherches, centrales thermo-électriques, tout est devenu cible légitime pour faire prévaloir «la légitimité internationale». Aujourd'hui, la ville de Bagdad est revenue à son état de 1945, et l'équivalent de 160 milliards de dollars de développement socio-économique, dans un pays pauvre, est réduit à néant. Inutile de discuter la valeur stratégique d'une telle dévastation en relation avec l'objectif déclaré de libérer le Koweït, car il fallait avant tout punir Saddam;

■ qu'avec au-delà de 100,000 de morts militaires (selon le *Manchester Guardian*) dans les

rangs de l'ennemi contre 175 du côté du Bien, c'est-à-dire près de 600 pour 1, on a atteint le «kill ratio» le plus élevé dans l'histoire de la guerre. Un peu plus d'efforts et on approchera les mêmes rapports ayant marqué les confrontations armées entre la race humaine d'un côté, et les bêtes et insectes de l'autre. Mais rien, finalement, n'est trop beau pour défendre la légalité internationale;

■ qu'il n'est rien de plus rentable qu'une bonne guerre, surtout une guerre avec un tel «kill ratio». Comme le vandalisme, les accidents de la route et les déprédations environnementales contribuent à l'augmentation du produit national brut, certaines guerres amplifient elles aussi les chiffres d'affaires des puissances guerrières. Aujourd'hui, des sociétés américaines telles Bechtel, Fluor, General Motors et General Electric sont les heureuses bénéficiaires des placements martiaux qu'a fait la machine de guerre américaine dans le désert arabe. Mais rassurons-nous, nos grandes sociétés de bâtiment auront aussi leur part du butin qu'est la «reconstruction du Golfe». Modeste, c'est vrai, mais tout de même proportionnelle à la vaillante contribution du Canada à la guerre. Résultat: la totalité de la rente pétrolière arabe de deux ans d'exploitation sera recyclée



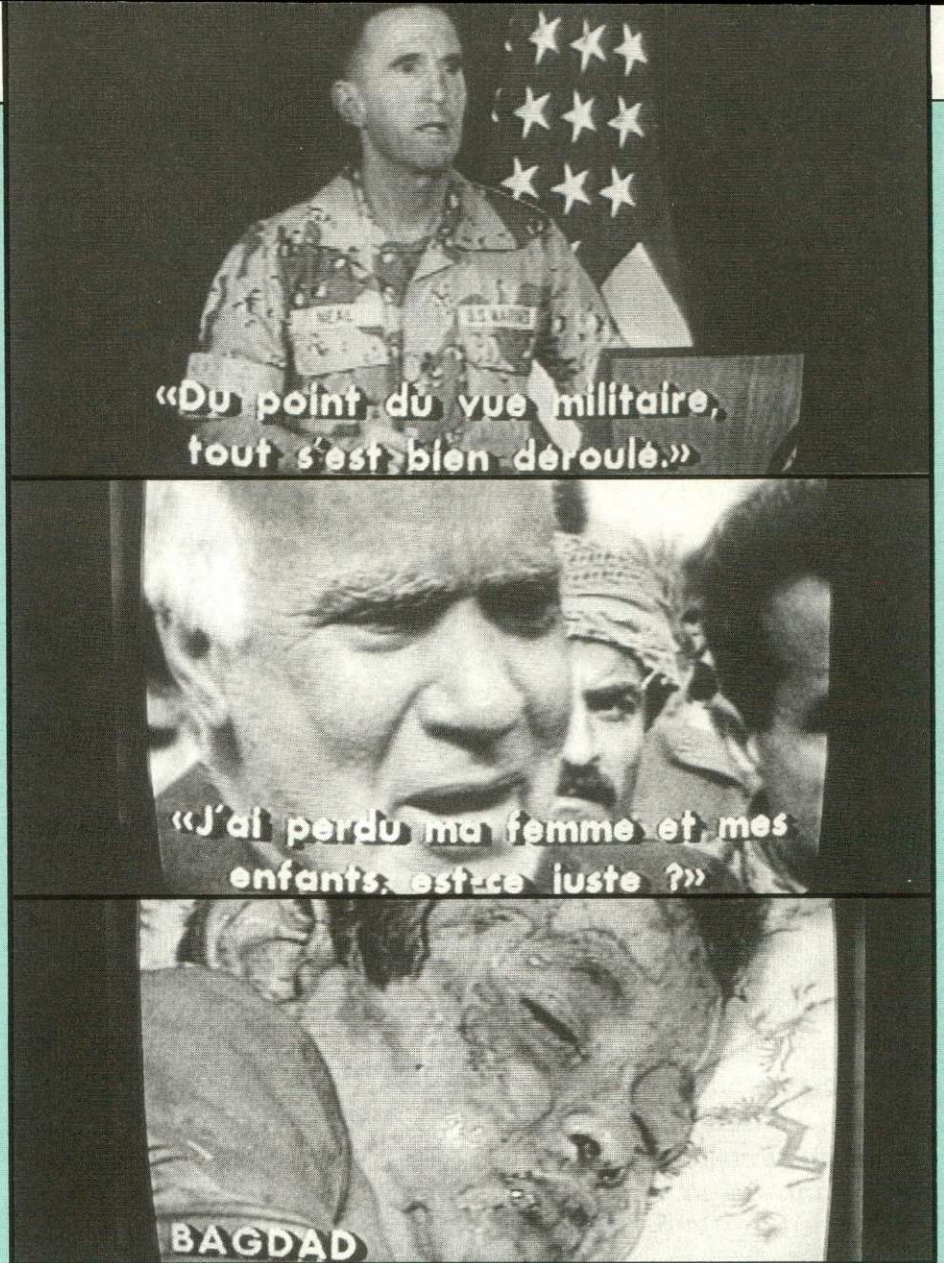


intégralement dans l'économie américaine pendant la prochaine dizaine d'années, le tout au nom de la reconstruction et de la sécurité. Qui dit mieux?

■ que malgré tout cela, l'humiliation des peuples arabes réside avant tout dans la présence de personnages comme Saddam Hussein et ses hommes de main au sommet de leurs États. Certes, il s'agit d'une guerre que le monde aurait pu éviter. Certes, la dévastation de l'Irak est sans commune mesure avec les objectifs de la guerre, ce qui rend criminel l'ensemble de l'exercice. La responsabilité principale n'en demeure pas moins celle des démagogues et criminels qui règnent toujours à Bagdad. Après avoir savouré les charmes des voyous de la «glorieuse nation arabe» de l'Irak, préparons-nous à savourer ceux de la famille royale koweïtienne quand elle assoiera son autorité dans son pays. On verra alors la vraie valeur de ceux que les grandes puissances démocratiques se sont acharnées à remettre au pouvoir!

■ qu'il faudrait peut-être se préparer aussi pour ce nouveau Beyrouth combien plus meurtrier que deviendra l'Irak dans les mois et années qui viennent. Entre un Irak maintenu en un seul morceau dans la main de fer d'un dictateur, et un Irak déchiqueté en mille lambeaux dans le sillage de cette guerre, lequel est moins pire? Une chose est pourtant certaine, si la guerre a fait avancer une cause quelconque, ce n'est certainement pas celle des droits humains, de la démocratie, de la liberté ou de la sécurité;

■ que la qualité de la voix de Mulronev est excellente pour répéter en baryton ce que Bush déclare en des registres plus aigus. La seule idée semi-originale que Mulronev a formulée durant la guerre fut de réunir une conférence internationale afin de limiter le flux des armes vers le Proche-Orient. Aujourd'hui, le gouvernement américain vient de transmettre au Congrès son intention de poursuivre des projets



de vente d'armes au Proche-Orient se chiffrant à près de 18 milliards de dollars. Notre premier ministre serait-il capable tout seul de préciser ses pensées sur cette évolution des choses?;

■ que pour Bernard Landry, rien n'égale le plaisir de se faire remarquer par le Consul général des États-Unis sur le plancher du congrès du PQ. Pour son superbe «m'as-tu vu», poussant sa résolution à l'appui de la guerre, je me déclare convaincu qu'il ferait un très bon ministre des Affaires extérieures pour le Québec, lorsqu'il en sera question.

Mais la leçon la plus importante de cette guerre est impossible à décrire. Elle est renfermée dans une scène dantesque, sortie tout droit de l'enfer, que nous ont envoyée en direct les caméras de la télévision. Il s'agit de l'auto-route entre Koweït City et Bassorah, au sud de l'Irak, dont

une quinzaine de kilomètres étaient devenus un grotesque chamier dans ce que le *Times* de Londres a appelé «la dernière chasse aux dindons». Étendu parmi les cadavres, le corps calciné d'un soldat irakien, avec dans une main son butin de guerre: un magnétophone Fisher-Price; et dans la poche, une carte postale à micro-puce qui dégageait encore la jolie mélodie «happy birthday to you».

Commenter une telle scène n'est pas possible. Elle était là, la véritable humiliation: la pauvreté, physique comme morale, et l'esclavage politique, ici comme là-bas. Les bombes n'en sont finalement que la conséquence.

\* *Cussai Samak est ingénieur chimiste au Service de génie industriel de la CSN. Égyptien d'origine, il est au Québec depuis 1977. Il est également directeur du Centre d'études arabes pour le développement.*

# Un banc, ce n'est pas la lune!

Par Michel Rioux

Le sens commun l'avait depuis longtemps compris: il est plus normal et en conséquence moins fatiguant, pour une caissière, de pouvoir travailler avec un banc que debout! Mais quand c'est répété par un médecin spécialiste, on dirait que cela prend plus de poids. «*Il semble inconcevable qu'on aille maintenant sur la lune et qu'on ne puisse proposer aux caissières un siège qui préserverait leur santé et leur sécurité, tout en leur permettant de conserver leur efficacité*», déclarait le Dr Patrice Montminy devant la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles (CALP) appelée à rendre une décision à la suite d'un appel logé par Provigo. Le Bureau de révision de la CSST avait en effet, il y a un an, ordonné que des bancs soient mis à la disposition des caissières d'un supermarché à Port-Cartier. Le 26 février dernier, dans un jugement particulièrement étoffé, Provigo était déboutée en appel. Le 11 mars, Provigo faisait connaître, dans un communiqué, sa décision de se conformer à celle de la CALP.



Pendant qu'une expérience se poursuit au IGA-Cooprix de Rimouski, pour déterminer quel type de siège ou de banc répondrait le mieux aux besoins des caissières, le Service de génie industriel de la CSN, sous la direction de l'ingénieure Jocelyne Everell, procède depuis janvier à une vaste enquête auprès des caissières syndiquées à la Fédération du commerce.



La question de fournir un siège aux caissières de supermarchés suscite la sympathie d'à peu près tout le monde. C'est sans doute ce qui explique que la conférence de presse du 28 février ait attiré une quinzaine de représentants des médias. Qui, en effet, ne rencontre pas au moins une caissière dans sa semaine? Josette Boudreault et Marlène Girard, du syndicat, Céline Lamontagne, vice-présidente de la CSN, Nicole Vézina, professeure à l'UQAM et témoin-expert du syndicat, Lise Poulin, présidente de la Fédération du Commerce et l'avocat Jean-Paul Proulx ont répondu aux questions des journalistes.

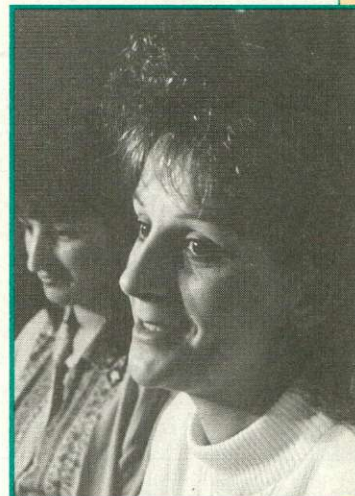
Les conséquences de cette décision devraient s'avérer majeures pour la santé des 20 000 caissières oeuvrant dans les marchés d'alimentation au Québec. «*Un pas important est franchi avec ce jugement*», a déclaré la vice-présidente de la CSN, Céline Lamontagne, au cours d'une conférence de presse tenue à Montréal.

Les porte-parole de la CSN n'étaient pas peu fiers de rendre public ce jugement, qui représente l'aboutissement de nombreux efforts consentis à tous les niveaux de la centrale. Ce jugement, qui s'applique pour l'heure à Port-Cartier, ne manquera pas d'avoir des effets d'entraînement ailleurs, dans le secteur des services. La CALP constitue l'instance finale sur le fond des questions touchant la santé et la sécurité au travail.

Dans sa décision, le commissaire Jean-Guy Roy déclare que «*Provigo doit mettre un banc ou une chaise à la disposition des caissières du magasin de Port-Cartier afin de protéger leur santé et leur intégrité physique.*»

Le commissaire Roy ordonne en outre à Provigo de modifier, s'il y a lieu, le poste de travail des caissières en respectant des critères très stricts, tout en fixant des délais précis pour que Provigo se conforme à ses ordonnances.

Marlène Girard, qui disait en conférence de presse que la population de Port-Cartier appuyait les caissières, est fière de confier à *Nouvelles CSN* que les clients connaissent la décision et s'informent de la situation. «*Comme ça, vous avez gagné vos bancs mais vous ne les avez pas encore?*» disent-ils aux caissières. «*On connaît nos clients, ajoutez-elle, quand ça fait 13 ans qu'on travaille dans un magasin qui est ouvert depuis 13 ans.*» Étonnée de l'écho donné à sa cause, elle se demande, à la blague, si la question du banc des caissières ne fera pas l'objet du prochain Bye-Bye... «*Le monde d'ici nous a vues à la télévision. Il en a été question à l'émission du matin Salut bonjour, à TVA. Et on m'a rapporté que l'animateur de Métropolis y avait fait allusion à son émission de mardi*», raconte Marlène Girard.



Ce jugement de 160 pages fait suite à plusieurs journées d'auditions tenues à Sept-Îles et à Québec l'automne dernier. Céline Lamontagne a salué cette décision qui, à son avis, «*ne manquera pas d'avoir des répercussions positives pour des milliers de travailleuses qui doivent travailler dans une position debout pendant plusieurs heures*». Une batterie de spécialistes avaient été appelés à témoigner à l'occasion de ces auditions.

De son côté Lise Poulin, présidente de la Fédération du commerce (CSN), à laquelle est affilié le syndicat Provigo de Port-Cartier, a souligné qu'en vertu d'une entente conclue lors du renouvellement de la convention collective, une démarche conjointe du syndicat et de la direction de IGA-Cooprix, à Rimouski, permettait qu'une expérience soit conduite pour déterminer quel type de banc répondait le mieux aux besoins des caissières. C'est madame Nicole Vézina, ergonomiste à l'UQAM et témoin-expert pour le syndicat dans la cause de Provigo, qui surveille l'expérience actuellement en cours dans le Bas Saint-Laurent. L'Institut de recherches sur la santé et la sécurité du travail (IRSST) soutient financièrement cette expérience.

## Depuis trois ans

Les syndiquées du supermarché Provigo de Port-Cartier, qui ont mené cette lutte depuis bientôt trois ans, espèrent que cette décision en constituera l'épilogue. C'est du moins l'espoir exprimé par Marlène Girard et Josette Boudreault, les membres du syndicat qui sont à l'origine de la plainte déposée le 6 avril 1988.

C'est en s'appuyant sur l'article 9 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail que Marlène Girard déposait une plainte à l'époque. «*Le travailleur a droit à des conditions de travail qui respectent sa santé, sa sécurité et son intégrité physique*», stipule l'article en question. Un an plus tard, après de nombreuses procédures, un inspecteur de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) concluait que «*la nature de leur travail permet d'utiliser une chaise ou un banc*». Provigo en appelait alors de cette décision.

Près d'un an plus tard, encore une fois après de nombreux rebondissements judiciaires, le Bureau de révision de la CSST de Sept-Îles faisait droit, le 9 mars 1990, à la plainte des travailleuses de Provigo. Mais encore une fois, en dépit des pressions de la CSN pour que la décision du Bureau de révision soit appliquée, Provigo décidait d'interjeter appel de cette décision.

«*Il y a un an, nous déplorions la longueur des délais qui sont imposés aux travailleuses et aux travailleurs quand il est question de leur santé. Nous le déplorons encore aujourd'hui*», a insisté madame Lamontagne, qui a de nouveau demandé à Provigo de collaborer avec le syndicat plutôt que de poursuivre une bataille judiciaire qui ne fait que retarder la solution des problèmes qui se posent

pour ce type d'emploi.

Le commissaire indique d'ailleurs que «*la Commission d'appel verrait d'un bon oeil que les parties se rencontrent et collaborent avec l'inspecteur et le personnel désignés par la Commission en vue de trouver la solution qui respecte les critères énoncés à la présente décision et qui est la plus appropriée aux circonstances*».

Les représentants syndicaux n'ont pas manqué de souligner que le supermarché Provigo en question avait procédé à la transformation des postes de travail en novembre dernier, soit après les auditions devant le commissaire, mais avant que ne soit rendue sa décision. Et ce, sans intégrer les notions qui tiennent compte de la sécurité, la santé et l'intégrité physique des travailleuses. «*Ce n'est pas précisément ce qu'on pourrait appeler de l'ouverture*», a commenté Lise Poulin. Selon les porte-parole syndicaux, il faut régler en priorité la question du siège pour s'attaquer, dans un deuxième temps, à celle du réaménagement complet du poste de travail.

Conformément au jugement du commissaire de la CALP, Provigo devra, au plus tard le 1er juin, faire connaître le type de banc ou de chaise qu'elle entend mettre à la disposition des caissières. Au plus tard le 1er octobre, l'inspecteur de la CSST devra décider si le banc ou la chaise sont conformes aux critères contenus dans la décision du commissaire. À défaut, par Provigo, de satisfaire à ces ordonnances, l'inspecteur devra lui-même décider du type de banc ou de chaise qui répond aux critères énoncés et, s'il y a lieu, des modifications qui devront être apportées au poste de travail des caissières de son magasin à Port-Cartier.

# Récession: le pourquoi et le comment

Par Louis-Serge Houle

Les 10 et 11 mars derniers, quelque 300 délégué-es des syndicats de la construction, de la métallurgie, du commerce, des services publics, des communications, du papier et de la forêt se réunissaient dans le cadre d'une réunion extraordinaire, organisée par le Comité inter-fédérations du secteur privé de la CSN, pour analyser les causes et les effets de la récession (à l'aide de la documentation préparée par le Service de recherche de la CSN) afin de se donner les outils nécessaires pour y faire face et amener les gouvernements à réagir rapidement et adéquatement.

*«Il s'agit d'une récession made in Canada, a déclaré le président Gérald Larose, à l'ouverture de la rencontre. D'où vient cette crise? Comment se déploie-t-elle? Quelles en sont les principales caractéristiques? Qui est victime? Depuis quand se met-elle en place? On ne peut éviter de tenter de comprendre ce qui se passe pour déployer une stratégie précise, à tous les niveaux: local, sectoriel, régional et national.»*

*«Il importe de prendre l'offensive sur la récession, a pour sa part prévenu la vice-présidente Monique Simard, pour éviter de tomber dans le piège de la crise des années 80, lorsque des entreprises ont profité de la récession pour réclamer des concessions aux travailleuses et aux travailleurs, même si elles n'étaient pas dans une situation difficile.»*

Pour mieux comprendre la récession qui sévit actuellement, voici, d'une façon concise, les causes, les effets et les moyens d'action qu'entend mettre de l'avant la CSN pour amener les gouvernements à bouger et protéger les travailleuses et les travailleurs.

## Les causes de la récession

### • Les taux d'intérêt élevés depuis 1987:

La politique des taux d'intérêt élevés est la principale responsable du déclenchement de la récession. Elle entraîne une baisse des dépenses des entreprises, une augmentation des déficits gouvernementaux, une diminution des dépenses des ménages et une baisse des exportations. Cela a pour effet de hausser le chômage, d'augmenter les revenus et les dépenses sociales des gouvernements et d'accroître les déficits.

### • La politique monétaire du gouvernement fédéral:

Les taux d'intérêt élevés ont eu pour effet de gonfler le taux de change du dollar canadien, en raison de la forte demande des investisseurs étrangers qui veulent profiter des taux d'intérêt élevés. C'est ainsi que le dollar canadien est passé de \$0,74 US, en 1987, à \$0,88 US en 1990, son plus haut niveau depuis dix ans.

Plus le dollar est élevé, plus les entreprises exportatrices ont de la difficulté à vendre leurs produits. Il s'ensuit alors des diminutions de production, des mises à pied et des fermetures d'usines.

### • La baisse du pouvoir d'achat des ménages:

De 1983 à 1988, le pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs a diminué, limitant ainsi leur capacité de dépenser alors que les augmentations de salaire ont été inférieures à la hausse du coût de la vie.



Clément Groleau, coordonnateur du Comité inter-fédérations du secteur privé, et Monique Simard, vice-présidente de la CSN.



## «Faire sa place, pas seulement dans la rue»

**P**résident du Syndicat de l'usine de papier Abitibi-Price de Kénogami, **Gilles Bélanger** se retrouvait dans un univers familier. «On connaît notre part de difficultés chez nous, dit-il. C'est pourquoi on cherche tellement les informations disponibles pour soutenir notre démarche. À cet égard, le colloque nous a comblés.» Pour lui, le fait de vérifier «qu'on est vraiment CSN quand on travaille comme on le fait à Kénogami», cela rassure. Il a cependant constaté, chez ce qu'il appelle une «vieille garde», qu'on revient avec un discours qui a conduit à l'échec.

«C'est pas vrai que vouloir faire plus de place au syndicat, vouloir agir pour influencer toutes les décisions dans l'entreprise, c'est plus facile et moins militant que de marcher dans la rue», affirme Gilles Bélanger.

Au cours de cette période, les politiques budgétaires restrictives des gouvernements fédéral et provincial ont touché plusieurs programmes qui ont eu pour effet de réduire la demande des ménages pour les biens et les services: désindexation des allocations familiales, réforme de l'aide sociale, réforme de l'assurance-chômage.

Entre 1984 et 1990, les gouvernements ont, par le biais de réformes fiscales, transféré massivement le fardeau fiscal des contribuables à revenus élevés et des entreprises sur les épaules des contribuables à revenus faibles et moyens. Conjugué à l'introduction de la TPS, l'ensemble de ces mesures a eu des effets marqués sur le pouvoir d'achat des ménages.



## «Cette session nous vise directement, les syndicats de PME»

**Gilles Lévis**, président d'un syndicat de 40 membres chez Expansion Design inc. de Ville des Laurentides, une usine de fabrication de meubles rembourrés, affirme qu'il a «superaimé» le colloque sur la récession: «Il y a eu de très bons débats sur l'orientation de la CSN et les travaux du Service de recherche sur l'évolution de la situation de l'entreprise ont été pour moi une révélation. Nous en aurons besoin chez nous, car on s'attend sous peu à ce que l'employeur nous demande des concessions.

«Je n'ai qu'un regret, c'est que peu de petits syndicats comme le nôtre ont bénéficié de cette rencontre n'ayant pu y participer, faute de moyens.»

### • L'entente de libre-échange:

L'entente de libre-échange a été responsable de la perte directe de plus de 14 600 emplois en deux ans. Ces pertes ont été particulièrement fortes dans des secteurs vulnérables: métallurgie, textile et vêtement, transformation alimentaire, papier, meubles, produits électriques, etc.

En revanche, le nombre d'emplois perdus dans le secteur manufacturier a atteint 50,000 dans la seule année 1990.

## Les impacts de la récession

### • Hausse du chômage:

Le taux de chômage au Québec est passé de 8,9% en juillet 1990 à 12% en janvier 1991. Cette hausse a été plus prononcée au Québec qu'en Ontario et dans l'ensemble du Canada pendant cette période. Durant le mois de janvier dernier, le niveau d'emplois était inférieur de 96 000 à celui de janvier 1990. De ce nombre d'emplois perdus, plus de 58 000 provenaient du secteur des services.

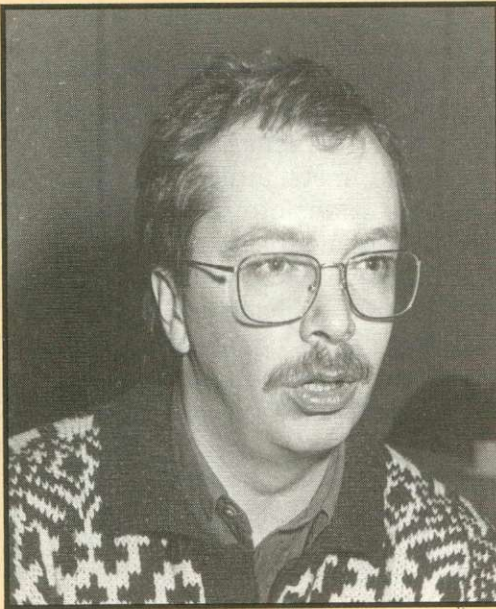
Les jeunes (15-24 ans) sont particulièrement touchés par la récession, comme en fait foi leur taux de chômage qui se situe à 20,4%, soit 7% de plus qu'en 1989.

La récession frappe plus durement les régions les plus industrialisées, comme celles du Saguenay-Lac-St-Jean (15,4%) et de Montréal (13%). À l'exception de la Gaspésie (près de 20%), les autres régions n'ont connu qu'une faible hausse du chômage depuis un an, principalement en raison des services publics qui dominent leur économie.

La récession touche également les emplois existants. Ainsi, le travail à temps partiel représente maintenant 15,3% des emplois (13,5% en 1989). Ce sont les femmes surtout qui sont victimes de ce phénomène.

### • Augmentations du nombre de faillites:

Au cours de la dernière année, 4994 entreprises ont fait faillite au Québec, soit 30% de plus que l'année précédente. Ces faillites touchent presque tous les secteurs d'activité et toutes les régions du Québec.



## «C'est pas tout le monde qui est affecté mais la psychose affecte tout le monde»

**Pierre Pelchat**, président du Syndicat des journalistes du quotidien *Le Soleil* de Québec, a été particulièrement content d'entendre l'ancien président de la CSN, Marcel Pepin, affirmer que le temps est venu pour les organisations syndicales de refaire leurs alliances. «Il faut se sortir de la psychose de la ré-

cession qui nuit grandement à la mobilisation des membres autour des projets de revendications. Car il faut voir que ce n'est pas tout le monde qui est affecté de la même manière. Notre patron, Conrad Black a vu ses avoirs grossir de \$96 millions, pendant la récession.»

## Les moyens d'action

### • La transparence économique

Il est nécessaire de connaître exactement le portrait de l'entreprise, pour ne pas tomber dans la «psychose de la récession». Ce n'est pas toutes les entreprises qui sont tou-

chées par la récession et elles ne le sont pas toutes également. Certaines sont en difficulté parce qu'elles sont mal administrées, désuètes, parce qu'elles n'ont jamais pensé en fonction de leur développement à long terme, etc.

Pour s'y retrouver, il importe



## «Il y a des responsables qui n'écopent pas»

**Odette Lemoyne**, du Syndicat de la Caisse populaire Saint-Joseph-Tracy: «Ma région est particulièrement touchée par des mises à pied massives et j'ai trouvé très intéressant d'avoir la possibilité de pouvoir analyser toutes les causes de la récession et de constater qu'elle n'est pas le fruit d'une quelconque catastrophe naturelle.

«Il y a des responsables de la dégradation de l'économie et c'est très dommage que ce ne

soient pas eux qui écopent. Je retiens également la nécessité de rester aux aguets face à mes employeurs, surtout au cours de cette période difficile.

«Ce qui m'a le plus stimulée, au cours des deux journées de réflexion, c'est que les membres de la CSN ne veulent pas demeurer attentistes. Ils veulent continuer de promouvoir leurs revendications et faire en sorte que les choses avancent.»

donc de négocier le droit d'obtenir toute l'information concernant l'entreprise, la transparence économique, l'implication des syndicats dans l'organisation du travail, la finalité du travail, les changements technologiques, la formation professionnelle, etc. La négociation des droits de gérance impliquera certainement de dures luttes, mais elles seront essentielles à la compréhension de la situation de l'entreprise.

### • Action unitaire du mouvement syndical

La CSN considère que les divisions qui traversent les organisations syndicales nuisent à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs. Alors que les gouvernements et le patronat se concertent et profitent de la récession pour se renforcer, le mouvement syndical ne peut plus se permettre de demeurer désuni.

La CSN a donc lancé un appel aux organisations québécoises et canadiennes pour unir leurs actions sur des bases durables. C'est dans ce sens que la CSN avait invité la secrétaire générale de l'Ontario Federation of Labour, Julie Davis, à participer à la réunion conjointe sur la récession.

### • Une campagne contre la récession

Les délégué-es du secteur privé ont convenu d'un plan d'action qui implique la mobilisation de l'ensemble des composantes de la CSN. Ce plan a également été soumis au Conseil fédéral les 15 et 16 mars.

Au cours des prochaines semaines, les exécutifs de la CSN et des fédérations du secteur privé déposeront aux premiers ministres l'ensemble des revendications de la centrale visant à contrer la récession et exigeant l'adoption de politiques économiques favorables aux travailleuses et aux travailleurs. Pour appuyer ces pressions, les syndicats sont invités, entre le 5 et le 20 mai, à rencontrer tous les députés provinciaux et fédéraux pour leur transmettre ces revendications.

À l'occasion de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, le 1er mai prochain, les syndicats du secteur privé de la CSN déposeront à leur employeur une clause d'accès à l'information. □

## Bienvenue!

Les 70 travailleurs de l'Abattoir Ouellet de Ste-Perpétue, dans la région de Drummondville, ont finalement obtenu, après un an d'efforts, leur certificat d'accréditation syndicale du ministère du Travail. Aux lendemains du dépôt de la requête en accréditation, les propriétaires de l'abattoir, les familles Bienvenue, Bonneau et Ouellet de St-Hyacinthe, ont réagi en procédant à des mises à pied et, curieusement, en interrompant les opérations de l'abattoir. Aussi, les responsables du nouveau syndicat affilié à la Fédération du commerce de la CSN, effectuent des démarches afin de rencontrer la direction de l'abattoir pour discuter de la reprise des activités. Les familles Bienvenue, Bonneau et Ouellet sont aussi les propriétaires, par l'entremise du Groupe Olympia, de l'abattoir et la salle de coupe de St-Simon, près de St-Hyacinthe, où les 350 travailleurs ont été en conflit un peu plus d'un an et demi entre 1986 et 1988.

### DSC de Chicoutimi

Les neuf professionnels du Département de santé communautaire (DSC) de Chicoutimi ont adhéré à la Fédération des affaires sociales de la CSN, à la fin du mois de janvier. Ce nouveau syndicat comprend des agents de recherche, des hygiénistes du travail et un conseiller en éducation physique. Avec l'arrivée de ce nouveau groupe,

tous les employés de DSC du Saguenay-Lac-St-Jean sont syndiqués à la CSN. Le 13 septembre dernier, les 11 employés du DSC de Roberval sont aussi devenus membres de la FAS-CSN.

### Hôtellerie et restauration

Une fois de plus, les travailleuses et les travailleurs de l'industrie hôtelière ont préféré la Fédération du commerce de la CSN à une autre organisation syndicale. Ainsi, les 75 employés de l'Hôtel La Citadelle, rue Sherbrooke ouest à Montréal, se sont prononcés à scrutin secret, le 31 janvier, dans une proportion de 85,9% en faveur d'une affiliation à notre centrale, délaissant ainsi le Local 31. L'hôtel opère 180 chambres et en période de pointe le nombre de salarié-es grimpe jusqu'à 90. Avec 10 000 membres dans l'industrie hôtelière, la FC-CSN regroupe plus de la moitié des 18 000 syndiqué-es du secteur hôtellerie.

Les 50 employés de la succursale de Verdun des Rôtisseries St-Hubert se sont affiliés à la FC-CSN le 21 janvier dernier. Ce groupe de salarié-es vient ainsi rejoindre les rangs de plus de 500 syndiqué-es CSN qui oeuvrent dans les restaurants St-Hubert de Drummondville, Montréal, Québec et St-Hyacinthe. D'ailleurs, les comités exécutifs des syndicats de huit succursales St-Hubert de Montréal et Québec négocient actuellement le renou-

vellement de leurs conventions collectives. Leurs projets de convention collective visent notamment à éliminer la double échelle salariale et à réaliser un rattrapage pour les syndiqué-es de Québec.

### Manoir St-Sauveur

Les quelque 50 employés du Manoir St-Sauveur ont adhéré très majoritairement à la Fédération du commerce de la CSN le 28 février dernier. Le nouveau syndicat de cet établissement des Laurentides, une propriété de l'homme d'affaires Raymond Malenfant, représente les employés d'entretien et les préposés aux chambres. Les employés des cuisines ne sont pas compris dans l'unité d'accréditation car ce service relève d'un concessionnaire.

M. Malenfant a pris possession du Mont St-Sauveur en novembre 1989, quelque temps après la faillite du groupe Delta, une propriété de l'homme d'affaires Paul Martin.

### Limousine Mont-Royal

Souignons enfin que les 27 employées de bureau de la compagnie Limousine Mont-Royal ont déposé une requête en accréditation auprès du Conseil canadien des relations de travail le 28 février dernier. Les 130 conducteurs et conductrices sont déjà syndiqués à la CSN.



Les dix employées de la Garderie la petite semence, à Longueuil, sont en lock-out depuis le 12 février dernier. Elles revendiquent un rattrapage salarial et le droit pour les employées occasionnelles d'accumuler de l'ancienneté.

## Petite semence, petits salaires

Après quelques journées de débrayage, le conseil d'administration de la Garderie la petite semence, située à Longueuil, a imposé, le 12 février dernier, un lock-out aux 10 employées. Au coeur même de ce conflit de travail, il y a le fait que la direction de la garderie refuse aux employées occasionnelles le droit d'accumuler de l'ancienneté.

### Rattrapage salarial

Le syndicat affilié à la Fédération des affaires sociales de la CSN revendique également une convention collective d'une durée de trois ans, comprenant un rattrapage salarial pour toutes les employées et avec la possibilité de réouverture sur les salaires après une année de contrat. Ainsi, au plan salarial, le syndicat se bat tout d'abord pour que les occasionnelles soient rémunérées \$7.50 l'heure plutôt que seulement \$5.75 l'heure. Ensuite, le syndicat lutte aussi pour que le salaire horaire des employées régulières, aux alentours de \$7.00, se situe dorénavant entre \$8.00 et \$11.60, selon l'ancienneté et la formation. Rappelons que le salaire horaire moyen des employées de garderie à Montréal est de \$10.50 l'heure.

Le syndicat reproche les choix administratifs effectués par la direction de la garderie qui a dépensé pas moins de \$50,000 pour réaménager la cour.

## Teinturiers MGS de Trois-Rivières

### Une première entente

Les 21 membres du Syndicat des travailleurs de Teinturiers MGS, affilié à la Fédération du commerce, ont accepté dans une proportion de 94% les offres de leur employeur. Pour ce syndicat de Trois-Rivières, qui a été accrédité le 9 février dernier, il s'agit d'une première convention collective.

Les travailleurs ont obtenu plusieurs gains intéressants, dont des hausses salariales totalisant 30% pour l'entente de deux ans, comprenant 12% dès la signature de la convention. Fait intéressant, ils ont réussi à surpasser le règlement obtenu par le Syndicat CSD Teinturiers MGS de Louiseville, que l'employeur a voulu leur imposer.

Au chapitre des clauses normatives, le syndicat a obtenu plusieurs autres gains, dont l'ancienneté d'usine, l'amélioration des vacances et la formation d'un comité paritaire en santé et sécurité. Selon le pré-

sident du syndicat, Michel Bergeron, c'est grâce à la combativité des travailleurs, qui ont exercé plusieurs

moyens de pression, et à l'expertise de la CSN, que les travailleurs ont réussi à obtenir une telle entente.

### La STCUM et sa pdg condamnées

Pour avoir omis de se conformer à une ordonnance émise par un inspecteur de la Commission de la santé et sécurité du travail, la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal ainsi que sa présidente, Louise Roy, ont été condamnées à payer respectivement des amendes de \$500 et de \$200.

Dans une décision rendue le 19 février, le juge Robert Burns, du Tribunal du travail, les reconnaît toutes deux coupables de ne pas être conformées à un avis de la CSST les enjoignant d'installer des garde-corps sur les côtés exposés du prolongement des quais, en deçà des portillons, dans les tunnels des stations de métro.

C'est suite à une plainte d'un travailleur du Syndicat des em-

ployés de l'entretien de la STCUM qu'un inspecteur de la CSST visitait cinq stations de métro: Côte-Vertu, du Collège, Fabre, Iberville et Saint-Michel. Le 19 novembre 1989, celui-ci émettait une ordonnance à l'endroit de la STCUM et de Louise Roy pour les enjoindre de corriger une situation jugée dangereuse pour les travailleurs.

En maints endroits, le passage qu'ils doivent emprunter est réduit à une largeur de moins de 30 pouces. Souvent chargés de matériel comme des coffres d'outils ou des équipements d'entretien sanitaire, il n'est pas inconcevable qu'ils puissent faire une chute d'environ 4 pieds sur la voie, où circule un courant électrique à très haute tension.



### Les mains blanches sur vidéo

Plus d'une cinquantaine de syndiqués de la région du nord-ouest ont assisté au visionnement du vidéo «Les mains blanches» qui a été suivi dans la soirée d'un souper réunissant les syndicats du secteur Chapais-Chibougamau. Ce vidéo, produit par un réalisateur local, Mario Fortin, avec la participation des travailleurs de la mine Minova, membres de la CSN, fait état des effets que cause sur la santé des travailleurs l'utilisation d'outils vibrants.

Un peu plus tôt dans la journée, le président de la CSN, Gérald Larose, le vice-président, Roger Valois, et le président de la Fédération de la métallurgie, Benoît Capistran, rencontraient le Syndicat des travailleurs de la mine Minova pour faire le point avec eux sur la situation de la mine dont la fermeture a été annoncée pour juin prochain.

Étaient présents lors du lancement du vidéo: (de gauche à droite) Alain Mailhot, conseiller syndical, Serge Sabourin, vice-président du Conseil central du Nord-Ouest, Daniel Blanchette, secrétaire du Syndicat des employés municipaux de la ville de Chapais, Serge Lefebvre, président du Conseil central du Nord-Ouest, Gérald Larose, Luc Girard, président du Syndicat des travailleurs de la mine Meston, Diane Savard, présidente du Syndicat des Caisses populaires, Anita Pedneault, présidente du Syndicat des employé-es du CLSC des Grands bois, Rachel Migneault, trésorière du Syndicat des travailleurs de l'Épicerie Michel Belleau et Benoît Capistran.

### Comment dire?

1. Qu'est-ce qu'une pattemouille? **Réponse:** un chiffon, un linge mouillé utilisé pour repasser à la vapeur. 2. Qu'est-ce qu'une ridelle? **Réponse:** un châssis, plein ou à claire-voie, disposé de chaque côté d'une charette, d'un camion, pour maintenir la charge. 3. Par quoi doit-on remplacer les formes inexistantes «pécunier, pécuniè-

re»? **Réponse:** pécuniaire. La finale «aire» est la même au masculin et au féminin. 4. Lesquels des mots suivants sont au dictionnaire? a) cédule; b) finaliser; c) initialer; d) punaiser. **Réponse:** punaiser. Ni cédule, ni finaliser, ni initialer ne sont français. Punaiser, mot familier, signifie: fixer avec des punaises.

Donnez des équi-

valents français du mot anglais ou des anglicismes:

Dans le secteur hôtelier, à la réception: 1. booké: complet; 2. capacité d'accommodation: capacité d'hébergement; 3. cardex: fichier-clients; 4. carte d'enregistrement: fiche d'inscription; 5. charger: porter au compte; 6. convention: congrès; 7. dépôt: acompte; 8. en devoir

(on duty): de service; 9. facture: note.

Remplissez le blanc correctement dans:

1. Allez vous renseigner \_\_\_\_\_ un avocat ou \_\_\_\_\_ tribunal; a) à ... au; b) à ... chez le; c) chez ... au; d) chez ... chez le. **Réponse:** chez un avocat ou au tribunal. Normalement, on met «chez» devant un nom de profession et «à» devant un nom de lieu. 2. La \_\_\_\_\_ écono-

mique laisse sceptique; a) conjoncture; b) conjoncture. **Réponse:** conjoncture. Une conjoncture est une situation d'ensemble (économique, politique, par exemple); une conjoncture est une hypothèse, une opinion fondée sur des probabilités.

Vous pouvez rejoindre le service information-francisation de la CSN au 514-598-2168.



Gaspésie  
Avoir 25 ans

«À mon retour de Rimouski, ce jour-là, j'avais compris l'organigramme de la CSN et j'avais reçu la piqûre syndicale». Cette fameuse journée, dans les années 60, Madame Suzanne Beauchamp-Allain s'est levée au petites heures du matin et puis s'est tapé l'aller-retour, huit heures de route au total, entre Gascon, dans la péninsule gaspésienne, et Rimouski, dans le Bas St-Laurent, pour assister à une réunion du Conseil central du Bas du Fleuve-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine.



Suzanne Beauchamp-Allain

Beauchamp-Allain, une infirmière, que lors de la fondation du Conseil central Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, en 1965, celle-ci en est devenue la première présidente.

Dans la dernière édition du journal du conseil central, l'ex-infirmière du Centre hospitalier de Chandler et du CLSC Chaleurs rappelle que la mise sur pied du conseil central ne s'est pas faite sans

causer des inquiétudes. Habités qu'ils étaient d'être rassemblés par un F.X Légaré dynamique et imaginaire, les militant-es de la Gaspésie, tout en accueillant bien l'arrivée d'un premier permanent syndical dans la région, se posaient plusieurs questions: «*Que ferions-nous seuls? Comment apprendrions-nous à nous rencontrer, à fraterniser, à venir à bout d'oublier le chacun pour soi afin de travailler pour toute la région et dans différents secteurs?*». Vingt-cinq plus tard, Madame Beauchamp-Allain a pu observer l'évolution accomplie depuis son époque. Elle souligne avoir remarqué que les militant-es d'aujourd'hui s'expriment avec assurance sur les sujets qui les concernent.

Fermetures d'entreprises  
Des lois avec des dents!

Les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs, dont sont quotidiennement victimes les travailleuses et les travailleurs en cette période de récession, font ressurgir d'une façon aiguë l'importance pour le gouvernement

du Québec d'adopter enfin des lois avec des dents pour dédommager adéquatement les employé-es, syndiqués et non syndiqués, qui se retrouvent sur le pavé.

C'est là une des conclusions à laquelle en arrive le président de la Fédération de la métal-

lurgie CSN, Benoît Capistran, à la lumière des difficultés auxquelles se butent actuellement les syndiqué-es de l'usine de produits lumineux Crouse Hinds, dont la fermeture est annoncée pour le mois de mai. Le président Capistran trouve particulièrement odieux que la direction de Crouse Hinds, une filiale de la compagnie texane Cooper Industries, offre seulement 1/2 semaine de salaire par année de services à titre de paye de séparation aux travailleuses et aux travailleurs de son usine de Granby qui se retrouveront sans emploi.

«Le comportement de



Occupation FAS  
chez Michel Clair

Une cinquantaine de membres de la FAS-CSN ont occupé pendant quelques heures les bureaux de l'Association des centres d'accueil du Québec et de trois autres associations patronales de la santé et des services sociaux pour exiger le retrait des mesures répressives découlant de l'application de la loi 160. Ci-haut, Maryse Perreault, représentante de la région Bas St-Laurent et Gaspésie de la FAS, harangue le président de l'ACAQ, Michel Clair.

Fer et Titane  
Dignité et emplois

Des syndiqué-es de l'usine Fer et Titane, à Tracy, ont profité de leur pause-café, le 11 mars dernier, pour marcher jusqu'au bureau du personnel et y déposer une pétition signée par plus de 1000 employé-es qui exigent le respect de leur convention collective et de leur dignité de travailleuse et de travailleur.

À l'origine de cette pétition massive, il y a le fait que la direction de Fer et Titane et ses représentants ont profité de l'hémorragie d'emplois (140 mises à pied) pour procéder, au cours des dernières semaines, à des assignations abusives, parfois au grand mépris des mesures de sécurité, aux fournaies et au traitement des produits, allant même jusqu'à affecter moins de personnel que prévu.

Les travailleurs demandent «*le respect intégral de la convention collective et la cessation des affectations abusives.*»

Crouse Hinds est d'autant répuant, de dire Benoît Capistran, qu'ils s'agit d'employé-es qui ont en moyenne 25 ans d'ancienneté.»

Aussi, dans la foulée des revendications mises de l'avant depuis plusieurs années par la CSN et ses organismes affiliés, le président de la FM-CSN a enjoint le gouvernement du Québec à responsabiliser socialement les entreprises. Et ce, notamment, par la mise sur pied d'un fonds gé-

néral d'indemnisation financé par les employeurs. Ce fonds, de dire Benoît Capistran, pourrait servir à augmenter les payes de séparation, à combler la différence entre les prestations d'assurance-chômage et le salaire régulier, et ce jusqu'à ce que la travailleuse ou le travailleur ait réintégré le marché du travail. De plus, ce fonds pourrait aussi servir dans le cas des fermetures occasionnées par des faillites.

moi je dis non  
au racisme!

21 mars  
Journée internationale  
de lutte contre  
le racisme

## Gaspé

### Une brèche dans le mur du refus

Les employé-es des cinq caisses populaires de la péninsule gaspésienne (Chandler, Gaspé, Percé, Grande Rivière et Sainte-Anne des Monts) sont rentrés au travail après trois jours de grève, le premier mars, suite à une entente de principe intervenue la veille. La partie patronale n'a pas accepté la demande syndicale de diminution des échelons salariaux; c'eût été casser le *pattern* provincial dans les caisses populaires Desjardins, comme on le sait depuis le conflit à la

caisse pop de Brosard.

Les employé-es des cinq caisses gaspésiennes ont pourtant réussi à percer une brèche dans le mur du refus patronal de voir le syndicat mettre son nez dans la structure de rémunération. Un article de la convention prévoit en effet qu'ils présenteront, d'ici quatre mois, leur conception d'une politique globale de rémunération. La partie patronale aura par la suite 90 jours pour commenter le document, à la suite de quoi on pourra rouvrir la

convention pour effectuer les ajustements dont on aurait convenu au cours du débat.

Les employé-es des caisses gaspésiennes ont par ailleurs obtenu le «congé à traitement différé» — une première dans les caisses au Québec —, le maintien du bloc de 84 heures par année de congé maladie, que le patron voulait éliminer, et le droit de regard du syndicat sur les horaires de travail. Sur les salaires, l'entente d'une durée de trois ans prévoit des augmentations de 6%, 5% et 5%.

## Jonquière

### Action humanitaire et syndicale

Les employé-es de Cascade, à Jonquière, posent des actions humanitaires assez exceptionnelles, en tout cas originales dans leur forme. En 1987, les syndiqués ont voté en assemblée générale une résolution à l'effet que 1¢ (un cent) l'heure par travailleur soit versé dans un fonds pour les oeuvres sociales locales, demandant en outre que la compagnie double le montant ainsi accumulé. La compagnie a accepté la proposition sans discuter. C'est ainsi que depuis 1987, les employés de Cascade ont distribué plus de \$45,000 à des organismes humanitaires

tels que le centre Roch Saint-Gelais (désintoxication), la Maison de quartier (aide aux démunis), Dorémi, etc.

Les travailleurs de Cascade ont aussi créé un programme qui permet à la fois de protéger l'environnement et de venir en aide à la Maison pour femmes battues de Jonquière. Toutes les bouteilles et canettes sur le site de l'usine sont recueillies et vendues, et le produit de la vente est versé à la Maison des femmes. On a ainsi versé près de \$1,500 l'an dernier à cette institution vouée à la défense de la dignité des femmes.

## Forestville

### Autonome, c'est mieux

Les 30 employés de Provigo, à Forestville, ont déposé le 22 février une demande d'accréditation à la suite d'un vote presque unanime en faveur de la CSN. Auparavant affiliés aux TUAC, ces travailleurs et travailleuses ont choisi de passer à la CSN parce que leur ancien syndicat manquait de démocratie, qu'il n'avait pas d'agent dans la région, et que de toute façon ils souhaitaient reprendre leurs affaires en main et se donner un syndicat autonome.

## Québec

### Un «Québec 91» régional

Un groupe de personnalités de Québec lançait, mardi 5 mars en conférence de presse, une campagne régionale de promotion et de recrutement de membres pour «Québec 91», le mouvement réclamant un référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec dès cette année. On pouvait acheter sur place la carte de membre à 5\$ (voir le numéro 321 de *Nouvelles CSN*), accompagnée d'une fleur de lys en épinglette pour afficher publiquement qu'on adhère aux objectifs de Québec 91. Un kiosque d'information et de signature de cartes doit par ailleurs être tenu toute la journée, mercredi le 20 mars, au siège du Conseil central de Québec. Participaient à la conférence de presse: Nicole B. Madore, présidente du Conseil central; Raymond Cardinal de la FTQ; Serge Demers de l'Union des artistes; Irène Belleau de la CEQ; Bruno Bégin du PQ; Antoine Dubé de la SNQ; Alain Fortier du cégep Lévis-Lauzon et Louis Dionne, homme d'affaires.

## Rimouski

### Femmes et pauvreté

Si le sort des femmes du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie n'est pas particulièrement rose en temps ordinaire, dans une région où le taux de chômage frise le 20% de façon chronique, il ne l'est pas davantage en période de crise économique. Et il l'est encore moins dans le contexte actuel de désengagement de l'État: «Les femmes sont les premières touchées par les coupures des programmes sociaux, explique Solange Tremblay, présidente du Conseil central du Bas-Saint-Laurent. Elles sont touchées par les réformes de l'assurance-chômage et de l'aide sociale, par le désengagement de l'État qui place les groupes communautaires en situation de survie, par l'augmenta-

tion du travail au noir et l'incitation au bénévolat de la part du gouvernement.»

Si bien qu'on assiste à un phénomène d'appauvrissement des femmes dans la région. Ce phénomène fera d'ailleurs l'objet d'un congrès régional spécial du conseil central l'automne prochain, suite à une recommandation du Comité de la condition des femmes. On y fera le tour de tous les problèmes relatifs au travail des femmes: équité salariale, temps partiel, burn out, précarité des emplois, etc.. Les groupes de femmes de la région seront par ailleurs invités à venir exprimer leurs points de vue et proposer éventuellement des solutions ou des actions.

**Faites lire  
Nouvelles CSN**

## Quelle Amazonie?

**P**rès de 7 millions de kilomètres carrés confèrent à l'Amazonie une dimension qui est propice aux rêves et aux grands projets; ajoutons-y 80,000 km de cours d'eau qui contribuent à produire la moitié de l'oxygène du globe... et voilà pourquoi tant d'intérêts voudraient y puiser, comme dans un patrimoine mondial, même si cette zone est à 63 % brésilienne.

Une Rencontre Nationale sur l'Amazonie s'est tenue à Manaus (Brésil) du 21 au 24 février. Les quelque 200 participants ont approuvé le document final, baptisé Charte de Manaus, qui rappelle que l'Amazonie n'est pas la région dépeuplée que certains se plaisent à imaginer lorsqu'ils soupirent sur le sort des forêts tropicales.

Qu'ont donc à dire les travailleurs ruraux et urbains, les étudiants, les fonctionnaires, les Indiens, les groupes d'appui et les délégués de mouvements populaires? Un long cri d'alarme en neuf points dont voici, pour l'essentiel, la teneur :

- un régime de terreur existe en Amazonie, au service des grands propriétaires terriens et du grand capital national et international; ce régime fait des victimes chez les travailleurs et dans la population indienne; les assassins jouissent de l'impunité;

- les grands projets comme Tucurui, Balbina, Calha Norte, constituent une

agression envers l'homme et la nature, provoquent des bouleversements environnementaux qui condamnent la population à la misère, au désespoir, à l'abandon forcé des terres; le projet d'exploitation minière et agricole de Carajas, par exemple, qui couvre 500,000 km carrés, a déjà englouti \$50 milliards et c'est la Japan Industrial Corporation Agency qui en dirige les destinées!;

- si les Indiens et les travailleurs ruraux en sont réduits à se disputer les mêmes portions du sol, il faut en imputer la faute à l'absence de démarcation et de garanties pour les terres indigènes et pour les réserves d'extraction;

- l'absence de politique agricole oblige les ruraux à migrer vers les grandes villes;

- la mise en route de politiques de prospection des richesses naturelles de l'Amazonie se fait sans que la population ne soit mise au courant;

- la presse véhicule un discours démagogique visant à discréditer les mouvements populaires quant à leurs véritables motifs d'action;

- les gouvernements européens ont mis sur pied un événement qui est une «farsa» pour commémorer le 500<sup>e</sup> anniversaire de la conquête et de la domination des Amériques;

- les travailleurs sont systématiquement absents dans les étapes de définition des politiques internationales sur l'environnement, comme pour cette conférence internationale qui doit se tenir à Rio de Janeiro, en juin 1992, pour tenter de faire le point, quatre ans après le rapport Brundtland, sur notre planète mal en point.

Je vois certaines similitudes entre ce que tente de favoriser la CUT (Centrale Unique des Travailleurs) et des chercheurs universitaires au Brésil, et ce qui se déroule ici même. Des mouvements populaires veulent s'exprimer au nom de «notre monde», les médias se font méfiants et se disent saturés de communiqués-plaidoyers. Si l'on choisit de se battre pour l'avenir de l'Amazonie, autant savoir de quelle Amazonie il s'agit.

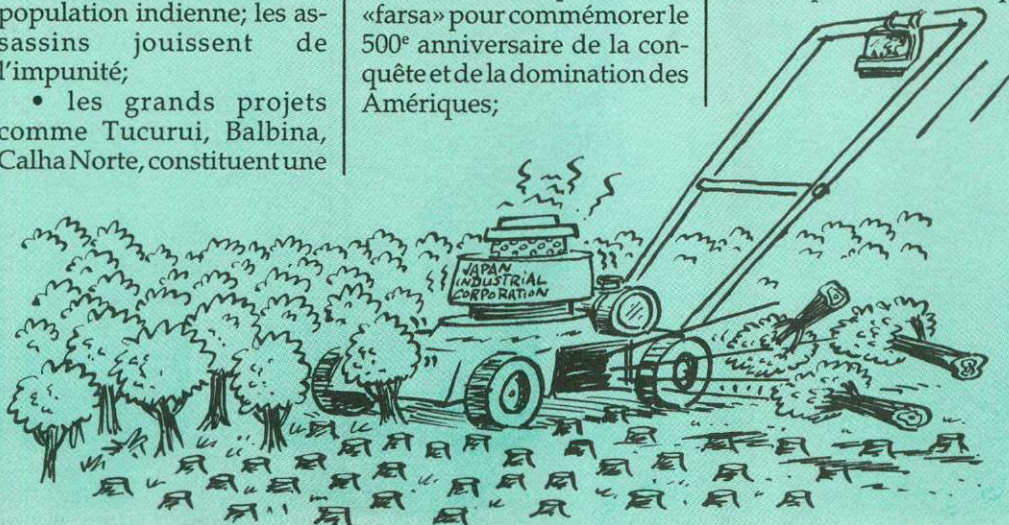
À Manaus, en février, Calixto Pinto de Souza, membre du Conseil national des seringueiros (cueilleurs de latex) a témoigné de multiples menaces de mort préférées par des représentants de la société Jari. On y a fait état du déplacement forcé de 350 familles en raison de l'implantation d'un barrage hydro-électrique. C'est l'envers des «bleus» de l'ingénierie et du «développement», qu'il est bon d'explo-

rer quand il en est encore temps. Pas étonnant que l'on songe pour juin 1992, à Rio, à un «sommet parallèle» sur les impacts sociaux de ce que l'on présente comme une grande croisade pour sauver notre planète-terre.

Comme le précise Normand Beaudet, représentant de la CSN en Amérique latine: «la participation populaire, le respect de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie sont les éléments-clés de ce projet alternatif» qui a donné lieu à la rencontre de Manaus. On veut éviter que l'Amazonie soit victime du «mal développement». L'une des thérapies serait une vraie réforme agraire, mais l'on sait comment une telle réforme pourrait mobiliser les «pistoleiros», ou tueurs à gages, prompts à entrer en action.

La Charte de Manaus sera suivie de débats et d'actions dans les différentes sous-régions et États de l'Amazonie. Il faut rendre possible la continuation d'activités qui ne causeront pas de dommages aux peuples indigènes ni aux petits producteurs ruraux.

Le vice-président de la CUT, Avelino Ganzer, a bien précisé que chacune des organisations qui ont participé à cette rencontre conserve son autonomie tout en préparant des ripostes communes aux agressions constantes contre la vie humaine et contre la nature. L'Amazonie, c'est plus que des kilowatts, du fer, ou des billes de bois précieux. Et si vraiment les forêts tropicales sont essentielles pour faire respirer la planète, qu'au moins on commence par ne pas étouffer et ne pas zigouiller ceux qui arrivent à y survivre, comme s'il ne s'agissait que d'humains tolérés et traqués.



## Le docteur Bethune m'a sauvé la vie

**V**ous avez peut-être vu le film *Bethune*, où un comédien tout à fait remarquable, Donald Sutherland, tient le rôle-titre. C'est la vie du docteur Norman Bethune. On peut aussi considérer ce film comme un excellent documentaire sur la vie extraordinaire de cet homme, qui fut indiscutablement un héros, aujourd'hui reconnu dans le monde entier, un de ces êtres qui sont l'honneur de l'humanité.

Or j'ai connu le docteur Bethune jadis, dans des circonstances que je relaterai. Mais auparavant, parlons du personnage.

Norman Bethune naquit en Ontario en 1890. Il devint médecin, contracta la tuberculose pulmonaire, s'en guérit, puis eut la vie la plus pleine d'aventures qu'on puisse imaginer. Bethune était un homme brillant, passionné, imaginatif, séduisant. Son histoire est un roman et se termine en épopée.

### Le médecin, le héros

Comme médecin et chirurgien, il fut un as, un créateur. Mais en médecine, il a un autre titre de gloire : pratiquant la chirurgie thoracique et se rendant compte que la société (on est en pleine crise économique des années 30, la pauvreté est extrême, plus de 25% de la main-d'œuvre active chôme, disent les statistiques québécoises) fabrique plus de tuberculeux et autres malades qu'elle ne peut rêver d'en traiter, il se révolte, il devient communiste, il prend parti pour la

révolution sociale.

Alors il se rendra en Espagne, en 1936, pour aider les troupes du gouvernement de gauche contre le fasciste Franco. Sur le front même, il crée les premières unités mobiles de transfusion de sang, une innovation. Il revient au pays, puis en janvier 1938, il débarque en Chine pendant la guerre sino-japonaise. Là il joint le quartier général de Mao dans le nord du pays, il gagne les zones de combat, il opère les blessés sur le front même. Ils s'épuise à la tâche. Un de ses biographes raconte qu'on l'a vu une fois opérer pendant quarante-huit heures d'affilée... Enfin, pendant une opéra-

tion, il se blesse, la blessure s'infecte, il combat mal l'infection et il en meurt, comme un héros, le 13 novembre 1939.

### Bethune m'a sauvé la vie

J'ai été opéré par le docteur Bethune quand j'étais enfant, en 1934. En avril, j'avais contracté une pleurésie. On dut m'hospitaliser. J'entrai à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, où Bethune travaillait depuis peu. Il décida de m'opérer.

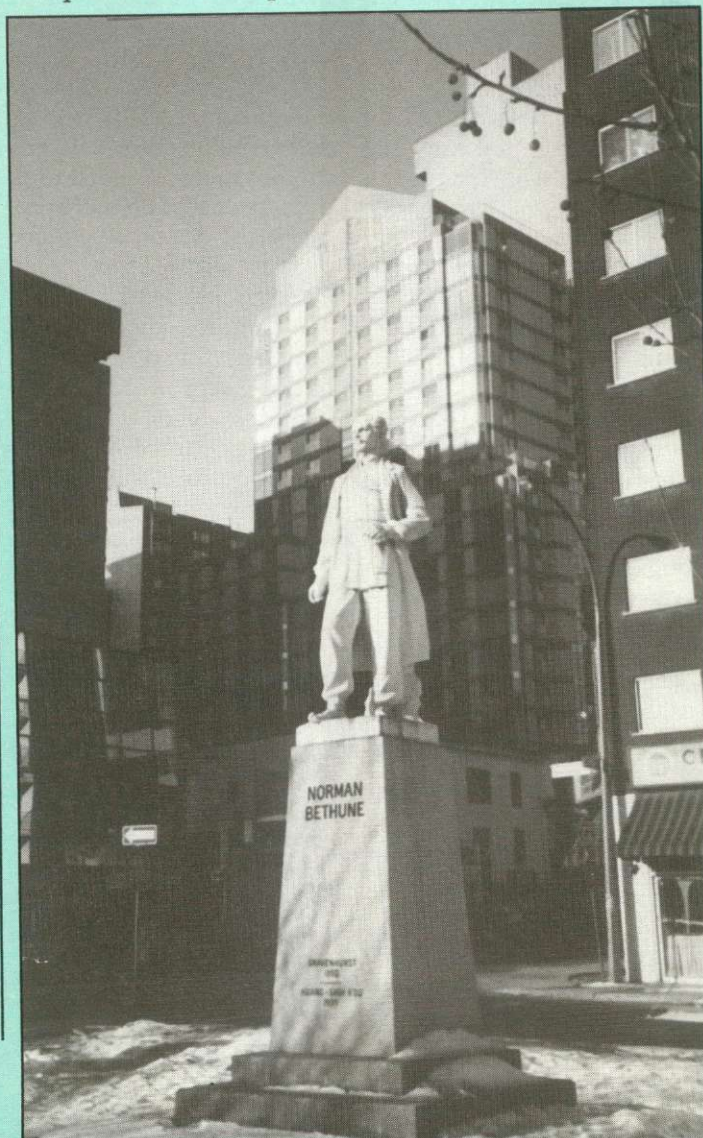
Je le revois encore tout proche de moi, à côté de mon lit, lors d'une visite. Je me rappelle très bien cette scène, devenue pour moi comme une image fixe

et suspendue dans le temps. Bethune était là, me considérant, échangeant quelques paroles avec le docteur Vidal, pneumologue de l'époque. Il avait l'air de m'encourager du regard mais ne pouvait communiquer autrement avec moi, car il ne parlait pas français. Son expression était sérieuse, grave même, mais nullement inquiétante. Sa figure avait quelque chose de très déterminé, son air était concentré, ses sourcils étaient volontaires, mais il y avait de la bonté dans sa figure.

Il était vêtu d'une grosse chemise à carreaux, col ouvert, manches retroussées, ce qui étonnait chez ce médecin. Je quittai l'hôpital en juin. Je devais revoir Bethune vers la fin d'août, au lac Mercier, où j'étais en convalescence. L'ouverture qu'il avait pratiquée à mon côté gauche était encore une plaie béante, ce qui était inquiétant. Il vint, m'examina, ordonna qu'on me retourne le lendemain à Montréal pour une nouvelle opération. Il la pratiqua cette fois sans anesthésie générale, car il paraît que j'avais eu une défaillance cardiaque lors de la première. Deux mois plus tard j'étais guéri. Mais je n'ai plus jamais revu Bethune.

Ce grand homme est considéré en Chine (où il a son mausolée) comme un héros national. Ici à Montréal, on lui a érigé un monument sur une place située au coin des rues Guy et Maisonneuve.

Pierre Vadeboncoeur





## Militante de toutes les causes

«Des lumières dans la grande noirceur». Un film documentaire de Sophie Bissonnette avec Léa Roback et avec la participation de Madeleine Parent.

Ceux qui étaient délégués au dernier congrès de la CSN se souviennent de Léa Roback, cette femme juive de 87 ans qui nous a entretenus de la libération de la Palestine. Elle a captivé son auditoire. Sophie Bissonnette, à qui on doit «*Quel numéro? What number?*» (1985) et «*L'amour... à quel prix?*» (1988), nous trace, dans «*Des lumières dans la grande noirceur*», le portrait grandeur nature de cette militante de tous les jours, de toutes les causes, qu'elles soient syndicales, féministes ou pacifistes.

Née en 1903 à Montréal et élevée dans la culture juive, Léa Roback ira séjourner en France, à New York et à Berlin, d'où elle reviendra en 1932, profondément marxiste. De retour à Montréal, elle ouvre la première librairie marxiste.

Comme directrice de l'éducation à l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, elle est sur le terrain lors des premières luttes syndicales des femmes au Québec. En 1937, 5000 ouvrières de l'industrie du vêtement déclenchent une grève de trois semaines. «*Ca prend pas de doctorat ou de maîtrise, c'est du*



*gros bon sens... Encore aujourd'hui, dans les grèves, si c'était pas des femmes...»*

Elle travaille ensuite chez RCA Victor, à St-Henri, où elle devient agent de grief et participe à l'amélioration des conditions de vie des gens du quartier. «*Il faut avoir confiance aux gens... ça s'en vient. Il y aura des luttes... La vie est une lutte, il ne faut pas avoir peur de ça!*» Encore aujourd'hui, elle fait partie de toutes les luttes, que ce soit pour Chantal Daigle ou

contre les jouets de guerre.

Tous les films et romans québécois qui traitent des années 30 et 40 se déroulent en milieu rural, comme si le Québec n'était qu'une vaste campagne. Or, plus de 60% de la population québécoise vit en ville, à cette époque. «*Des lumières dans la grande noirceur*» témoigne donc des conditions de vie, en ville, des femmes et enfants travaillant en usine : «*Les jeunes sont le capital d'un pays... nom d'un chien. Qui va*

*changer le monde? ... Ceux à qui il ne plaît pas... Ca prend la solidarité et la volonté de ne pas se laisser emmerder.*». Le spectre de Duplessis hante la vie de Léa Roback. Elle aura plusieurs démêlés avec lui; de sa librairie jusqu'à RCA Victor.

Plutôt que de tracer cette biographie avec commentaires et films d'archives, Sophie Bissonnette a profité de la verve et du langage coloré de Léa Roback, en concentrant la caméra sur Léa au fil de ses rencontres avec les personnages côtoyés durant toutes ces années.

En cette période où le syndicalisme est attaqué de toutes parts, «*Des lumières dans la grande noirceur*» est un témoignage important de solidarité et de militantisme.

Le film est présenté à Montréal du 22 au 28 mars, au cinéma Quartier Latin (858 Ste-Catherine est à Montréal; séances à 19 et 21h.). Il clôturera ensuite à Québec la Mondiale de films et vidéos de femmes, du 17 au 28 avril.

Pour en savoir plus sur Léa Roback, vous pouvez également vous procurer «*Madeleine Parent, Léa Roback: entretiens*» recueillis par Nicole Lacelle, aux éditions du Remue-ménage.

Michel Tremblay

## Amanda Marshall Band

### Prologue

À part ses Blue Jays, ses Maple Leaf, ses quais réaménagés et sa Tour du CN, dont le nom est de moins en moins approprié, Toronto est, depuis plusieurs années, une véritable pépinière de bons groupes de blues-rock et de country, comme Montréal en est une de musiciens de jazz innovateurs, sensibles et talentueux. En effet, depuis l'époque du chanteur et du joueur d'harmonica **King Biscuit Boy** et du **McKenna-Mendelson Mainline** — c'était entre 1970-1980 —, la scène torontoise fourmille toujours d'excellentes formations de blues-rock et de country, telles **Blue**

**Rodeo, Cowboy Junkies** et **The Jeff Healey Band**. D'ailleurs, le récent passage du guitariste **Jeff Healey** (*See The Light* et *Roadhouse Blues*) au Spectrum de Montréal, le 9 mars, a révélé un étoile montante: **Amanda Marshall**.

À peine sortie du collège et malgré son jeune âge, 18 à 19 ans, la chanteuse **Amanda Marshall** a servi des blues et des rocks dynamiques et bien sentis. Accompagnée par un bassiste, un batteur et un guitariste, **Amanda Marshall** a littéralement conquis le coeur des spectatrices et des spectateurs, le 9 mars au soir, grâce à son énergie et sa voix puissante qui évoque la défunte diva du blues blanc: **Janis Joplin**! La ressemblance entre les deux chanteuses est d'ailleurs éton-

nante à plusieurs points de vue. La tête de la jeune chanteuse, cheveux châtain clair, longs et frisés, voire ébouriffés avec étude..., qui surplombe une taille filiforme, ainsi que les nombreuses mimiques, dont on pourrait par ailleurs se passer, rappellent aussi **Janis Joplin**. À tout le moins à ses débuts. Cela étant dit, **Amanda Marshall**, qui est bien soutenue musicalement, est vouée à une carrière prometteuse.

### Épilogue

Le blues-rock électrique d'**Amanda Marshall** devrait particulièrement rejoindre celles et ceux qui ont grandi dans des villes, industrielles de surcroît, à l'ombre des cheminées des usines, avec en arrière-plan le roulement et le ronronnement des machines.

## Michel Léveillé

En entendant le dernier enregistrement de **Michel Léveillé**, *De parole et musique*, qui date de 1989, j'ai eu la réflexion suivante: «*Michel Léveillé, c'est probablement le dernier des chansonniers du Québec*».

Les quatre pièces de cette cassette, *Le chien d'or*, *Drelin drelin*, *Joyeux Noël* et *La facture de la manufacture*, s'inscrivent en effet dans la tradition des chansonniers et des diseux. Les textes de cet artiste originaire de Québec sont réalistes, parfois sarcastiques, comme *Joyeux Noël* et saisissants, comme *La facture de la manufacture*. **Michel Léveillé** est un bon guitariste avec une belle voix qui se situerait quelque part entre celle d'un autre chansonnier de Québec, **Jean-Pierre Bérubé**, et celle de **Michel Plume Latraverse**.

Ce chansonnier, qui fait aussi dans l'écriture et le théâtre, n'est pas un nouveau venu sur la scène québécoise. Il a effectivement bourlingué passablement depuis ses débuts, en 1973-1974, au Bar Élite, sur la rue Couillard, dans la Vieille Capitale. Il a en effet présenté son bagage de chansons

et de textes non seulement à Québec, à L'Île d'Orléans et à Montréal, mais aussi en Belgique et en France.

Si ça ne casse pas la baraque, comme on dit, il reste que c'est très honnête ce que fait l'auteur-compositeur-interprète **Michel Léveillé**! Aussi, s'il prend l'affiche à Québec ou dans votre région, ça vaut le déplacement et vous passerez certainement une soirée intéressante.

Pour obtenir des informations sur sa cassette ou son spectacle, vous pouvez téléphoner à **Michel Léveillé** au 418-523-7447.



Michel Crête

es morues sont en crise: de 130,540 tonnes en 1989, le contingent réservé au Québec est tombé cette année à 83,000. Les sénateurs sont morts de rire: leur budget est haussé de 14%, à 40 millions. Le tonnerre est tombé sur Hydro-Québec: 100 millions qu'il en coûtera pour remplacer des parafoudres défectueux.

Les casinos rapporteraient 10 millions et la Commission Spicer va en coûter 27: ce sont les seules industries en progrès. Pour sauver le pétrole et le Canada, les vannes des finances publiques sont grandes ouvertes. Les gros jouent à deux mains

dans l'assiette au beurre et les petits tartinent à la margarine, comme dans le meilleur des mondes.

Pour le reste, cela va. En effet, l'espèce de maelström médiatique que nous avons traversé ces dernières semaines, culminant avec la retraite du Koweït et

le congrès du Parti libéral, aura pu nous amener à croire que rien d'autre ne se passait.

«*The day before...*». Rassurez-vous, bonnes gens! Il ne s'agit pas d'une suite au film «*The day after*», qui en aura fait frémir plus d'un sur les conséquences effroyables d'une explosion nucléaire. «*The day before last week's budget...*». Ce sont les premiers mots d'un article qui n'aura pas fait beaucoup de bruit, mais qui en dit long sur le cynisme de celles et de ceux qui nous gouvernent à Ottawa. Relégué dans les pages intérieures du *Toronto Globe and Mail*, l'article nous apprend que les 42 plus hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral, ceux dont les salaires sont les plus élevés dans la fonction publique, ont vu leurs salaires augmenter de 4,2%, rétroactivement au 1er février 1990. La veille du budget Wilson.

Ce qui crée un froid chez celles et ceux qui partagent un minimum d'idéal de justice et d'équité, c'est que le jour suivant, le ministre Wilson gelait à 3% les hausses salariales de la piétaille fédérale, donnant par la même occasion de mauvaises idées à tous les Daniel Johnson provinciaux, que les idéaux de justice et d'équité, comme on ne le sait que trop, n'ont jamais étouffés.

Parmi ces 42 hauts fonctionnaires, tous nommés à leurs postes par ces conservateurs qui n'auraient pas été réélus sans les bons soins du Québec, prenons le seul cas du gouverneur de la Banque du Canada, l'ineffable John Crow, par qui bien des malheurs sont arrivés et à qui des



## L'assiette au beurre

milliers de travailleuses et de travailleurs sont redevables de profiter des bienfaits que procurent les prestations d'assurance-chômage. En 1992, pour réparer les effets dévastateurs de la formule Crow, le salarié moyen cotisera \$1,000 par année à l'assurance-chômage. Il y a un an, le gouverneur se faisait verser une augmentation salariale importante. Pour relever son moral au niveau insoutenable des taux d'intérêt? Sans doute. Ainsi, cette année, au lieu d'être gelé à \$243,000, son salaire annuel atteindra \$253,200. Ya des gels qui se supportent mieux que d'autres. Sans compter (!) que le budget de fonctionnement de la Banque du Canada, celle-là même qui serre la ceinture des autres, indique une hausse de dépenses de fonctionnement de 11%.

Mais ce qui, finalement, devrait nous rassurer sur le reste de l'humanité, c'est que d'autres ont plus d'élégance, tel l'inoffensif ex-ministre du Revenu, Yves Séguin, gentilhomme au demeurant. Dans un texte auquel *La Presse* réservait le 2 mars une place de choix, l'ex-ministre du Revenu dénonçait, à l'instar de la CSN, que depuis 1961, la part des particuliers dans les revenus de l'État soit passée de 32 à 50%, pendant que celle des sociétés diminuait durant la même période de 20 à 9%. Bien. Mais on se dit que ce monsieur a été ministre du Revenu pendant quatre ans et qu'alors qu'il avait les moyens d'agir, il n'en a pas parlé. Deux questions. À quoi sert un ministre du Revenu? À quoi cela sert-il d'être ministre du Revenu, si on attend de ne l'être plus pour dénoncer ce sur quoi, en principe, on pouvait agir au premier chef?

C'était dans la série: un autre des mystères de la vie.

**P.S.** Le Cirque du Soleil a reçu une demande d'emploi. D'un politicien haut placé à Québec, homme caoutchouc, contorsionniste de talent, 25 ans d'expérience devant un public, spécialisé dans les postures inconfortables et les positions soutenues à reculons.

**Michel Rioux**

# LE TRANSPORT EN COMMUN, J'EMBARQUE!

## LA RÉFORME



### UNE MENACE POUR L'EMPLOI

### UN SALE COUP POUR L'ENVIRONNEMENT!

#### PÉTITION POUR LE RETRAIT DE LA RÉFORME RYAN

Refiler la facture aux seules municipalités qui offrent un service de transport en commun, comme entend le faire le ministre Ryan, n'est pas une solution.

Pour sortir de l'impasse, le gouvernement doit se doter d'une politique nationale de transport.

Deux Québécoises et Québécois sur trois sont touchés par les mesures de désengagement du gouvernement. Des milliers d'emplois sont en jeu.

L'impact de telles décisions sur l'environnement est évident.

L'opposition à la réforme Ryan grandit chaque jour.

On peut s'y joindre en signant la pétition qui circule actuellement dans les milieux de travail, les centres commerciaux, etc...

Faites vite, sinon l'attente pourrait être longue pour le prochain ... transport en commun.